



# Regard sur la vie associative dans les Hauts-de-Seine





## Soutenir le développement de la vie associative !

La cohésion sociale et la promotion de la qualité de la vie des Franciliens constituent des enjeux prioritaires pour l'État en Île-de-France.

Grâce aux activités culturelles, éducatives, artistiques, sportives, familiales qu'elles proposent et à leurs actions sociales, de défense des droits et des causes d'intérêt général qu'elles développent, les associations jouent un rôle essentiel dans l'animation des territoires. Dans ce cadre, il appartient aussi à l'État de veiller à une meilleure connaissance du tissu associatif, pour améliorer l'efficacité des politiques publiques à laquelle elles sont associées.

Un recensement des associations en activité dans le département des Hauts-de-Seine a été réalisé en 2012 à l'initiative de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Île-de-France (DRJSCS). La présente étude fait suite à un travail similaire accompli dans les départements des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis.

Les 17 551 associations répertoriées dans les Hauts-de-Seine et les 1 500 créations d'associations annuelles attestent de la vitalité associative et de sa diversité. C'est avec grand plaisir que je vous invite à prendre connaissance des résultats de ce recensement et à partager ce regard chiffré sur la vie associative. Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la  
Cohésion Sociale d'Île-de-France

**Pascal FLORENTIN**



# Sommaire

---

<b>Editorial</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	7
<b>Partie 1 - Le département des Hauts-de-Seine en quelques chiffres</b> .....	11
<b>Partie 2 - Regard sur la vie associative dans les Hauts-de-Seine</b> .....	19
La répartition des associations et le dynamisme des créations .....	20
Les 28 thèmes et les 10 secteurs d'activité des associations .....	25
Le niveau territorial d'activité des associations .....	28
<b>Partie 3 - Résultats quantitatifs par secteur, thème et sous-thème d'activité</b> .....	33
Le secteur « Culture » .....	34
Le secteur « Social » .....	36
Le secteur « Sports » .....	38
Le secteur « Loisirs » .....	40
Le secteur « Défense des droits et des causes » .....	42
Le secteur « Défense des intérêts économiques » .....	44
Le secteur « Action caritative et humanitaire » .....	46
Le secteur « Éducation, formation et recherche » .....	48
Le secteur « Cercles de réflexion et d'opinion » .....	50
Le secteur « Santé » .....	52
<b>Conclusion</b> .....	53
Annexe 1 – Résultats en effectifs et par sous-thèmes du recensement des associations .....	55
Annexe 2 – Limites administratives des Hauts-de-Seine .....	63



# Introduction : interroger la vie associative

---



## Une base de données des associations en activité dans les Hauts-de-Seine

Le secteur associatif est assez mal connu. Le recueil de données le concernant se heurte aux difficultés liées à l'absence de recensement des associations actives par le système statistique public. Les personnes qui créent une association déclarent effectivement son « objet » au greffe des associations du siège social de l'association ; cet objet est une déclaration d'intention qui indique le projet, les activités que ses fondateurs et l'ensemble des associés comptent réaliser. Par ailleurs, la déclaration de dissolution d'une association n'est pas systématiquement réalisée, ni même les modifications éventuelles de son objet ou de son bureau. De fait, si le Répertoire national des associations (RNA), géré par le ministère de l'Intérieur, permet de constater la dynamique de création des associations, il ne permet pas en revanche d'appréhender la richesse de l'activité associative sur le territoire. En effet, à travers leurs démarches et les activités qu'elles entraînent, les associations impulsent, traduisent, représentent les aspirations, les désirs et les combats de la société civile.

La base de données a été construite dans le but de mieux appréhender quantitativement la réalité du tissu associatif à l'échelle de chaque commune du département des Hauts-de-Seine. Cet outil d'observation, donc d'aide à la prise de décision, est destiné au renforcement des connaissances et des compétences d'expertise et d'appui. Il permet la construction d'une photographie à un temps T, de repérer les caractéristiques associatives sur un territoire et peut servir de support à la construction de travaux thématiques. La démarche se heurte à la limite de la validité des données recensées, puisqu'aucune actualisation ne pourra être envisagée.

## Une base de données quantitatives...

### *Methodologie*

L'originalité de l'expérience entreprise par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Île-de-France (DRJSCS) par rapport aux études portant sur le tissu associatif, est de réaliser un recensement des associations actives aussi exhaustif que possible et non simplement fondé sur la construction d'un échantillon ou d'un panel représentatif. Ce cadrage quantitatif des associations, bien que lourd à mettre en place, pallie certaines limites du système statistique. Il est alors possible de construire panels et échantillons représentatifs pour des études qualitatives et thématiques, comme de prendre en considération les spécificités territoriales dans la mesure où le recensement se fait à l'échelle de la commune.

### - **Identifier et recenser les associations actives**

Pour recueillir les informations nécessaires à la construction de cette base de données, la DRJSCS d'Île-de-France s'est principalement tournée vers deux sources. Il s'agit d'une part des communes du département et, d'autre part, du *Journal officiel de la République française (JORF)* où les déclarations de création d'associations sont publiées avec leur objet.

Les informations délivrées par les communes sont précieuses car celles-ci savent mieux que quiconque identifier les associations qui présentent une activité sur leur territoire. Ainsi, près des deux tiers des associations ont été recensés grâce à la collaboration des municipalités. Il a d'ailleurs été établi un contact avec chacune d'entre elles, ce qui a permis de préciser aux élus municipaux et à leur administration les buts poursuivis par la démarche.

Le *JORF* présente un double atout : celui de la neutralité, puisque chaque association relevant de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, quels que soient sa taille ou son objet, y est enregistrée et celui de la fonctionnalité. En effet, en plus des annonces de création et de dissolution, il contient aussi des annonces de modification (changement de siège, de nom, d'objet). Les annonces du *JORF* électronique authentifié ont fait l'objet d'un traitement systématique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et jusqu'au 31 mars 2012 pour les Hauts-de-Seine, date d'arrêt de recensement pour ce département, afin de repérer les associations vivantes. Les informations recueillies ont été recoupées avec d'autres sources, afin de valider l'activité réelle de l'association, compte tenu qu'aucune mesure ne sanctionne l'absence de déclaration de dissolution. De fait, un grand nombre de dirigeants associatifs s'en dispensent. Les associations dont la dissolution est statutairement prévue, soit lorsque l'objet pour lequel l'association a été créée est réalisé, soit à l'issue du terme prévu initialement, ne sont donc pas recensées. Afin de pallier la difficulté de déterminer l'activité réelle de certaines associations, nous avons cherché à croiser les données au-delà de celles établies à partir des deux sources précédentes. En effet, comme le souligne les différents travaux conduits par V. Tchernonog<sup>1</sup>, il n'existe que très peu de données concernant les durées de vie des associations, et ces données sont relatives à un secteur d'activité ou un territoire limité. Ainsi, pour ce travail de recoupement des informations, ont été utilisées principalement les recherches via l'outil Internet et les demandes de financement public.

Le présent recensement prend en considération les associations relevant de la loi 1901 auxquelles nous avons rajouté les relais et les comités locaux d'une structure juridique unique. Il tient compte indifféremment du choix des réseaux de se constituer en associations locales autonomes ou en simples comités locaux. Leur rôle dans la vie locale justifie leur présence dans le présent recensement. Par exemple sont répertoriés les comités locaux du Secours Catholique, de la Croix-Rouge, des Restos du Cœur, de mouvements d'anciens combattants, ainsi que certains établissements locaux gérés par des associations à rayonnement régional ou national (établissements et services d'aide par le travail, foyers d'hébergement, maisons de retraite...). En revanche, les fondations, les associations syndicales, les fonds de dotation et les fondations d'entreprise ne sont pas pris en compte. De même, ne sont pas comptabilisées les « associations de fait » regroupant plusieurs personnes ne désirant pas obtenir la personnalité morale.

### - **Encoder l'objet et les activités des associations**

Chaque association est encodée selon son objet à partir de la nomenclature « WALDEC<sup>2</sup> ». Cette nomenclature permet de satisfaire un souhait de cohérence et d'homogénéisation avec des dispositifs existants, puisque cette nomenclature conçue par le ministère de l'Intérieur est utilisée pour enregistrer les créations d'associations au *JORF*. Ce classement fait apparaître 28 « thèmes » et 268 « sous-thèmes »<sup>3</sup>.

Le travail de dénombrement et d'encodage des associations permet d'appréhender leur poids respectif en fonction de leurs thèmes ou de leurs secteurs d'activité, mais aussi de leur périmètre d'intervention et de mettre ainsi en évidence des disparités ou des similitudes territoriales.

---

<sup>1</sup> Viviane Tchernonog est chercheur au CNRS et développe des recherches portant sur l'analyse socio-économique des associations au sein de l'équipe Matisse du Centre d'Économie de la Sorbonne, unité mixte du CNRS et de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

<sup>2</sup> WALDEC : Web des Associations Librement DECLarées.

<sup>3</sup> Se reporter à la troisième partie (page 33) pour connaître la liste des thèmes et sous-thèmes.



### **... mais aussi des interrogations qualitatives**

Interroger les associations signifie aussi les questionner pour connaître de façon plus fine ce dont elles ont besoin pour mettre en place leurs projets. Or, l'un des buts de l'administration chargée de la vie associative est de leur apporter un appui qui peut concerner de nombreux aspects de leur vie quotidienne : bénévolat et emploi, formation, gestion et recherche de financements, cadre légal des activités...

Il est possible, à partir de cette base de données, de construire un panel ou un échantillon d'associations pour réaliser des enquêtes ciblées. Les sujets d'enquêtes peuvent s'articuler autour de thèmes aussi riches et variés que les caractéristiques de l'association et le secteur d'activité, l'emploi salarié et le bénévolat, le profil des dirigeants, les ressources budgétaires et les financements publics selon leur nature et leur origine, le patrimoine associatif (tout en gardant en mémoire l'obsolescence programmée des données recueillies).



# Partie 1

## Le département des Hauts-de-Seine en quelques chiffres

---



## Les Hauts-de-Seine

Le département des Hauts-de-Seine est créé en 1968 à partir de communes issues d'une partie des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise. Il fait aujourd'hui partie des trois départements limitrophes de Paris qui constituent la petite couronne. Le département a la forme d'un croissant qui entoure l'ouest de Paris. Divisé en trois arrondissements qui ont pour chef-lieu Nanterre (préfecture), Boulogne-Billancourt et Antony, il est composé de trente-six communes. Sa superficie de 176 km<sup>2</sup> (1,5 % de la superficie régionale) en fait le département le plus petit de France après Paris.

En dehors de la présence de nombreux espaces verts, le territoire des Hauts-de-Seine est entièrement bâti. Le paysage urbain est marqué par le parcours sinueux de la Seine puisque le fleuve borde dix-sept des trente-six communes. Il est possible de découper le territoire en quatre zones géographiques :

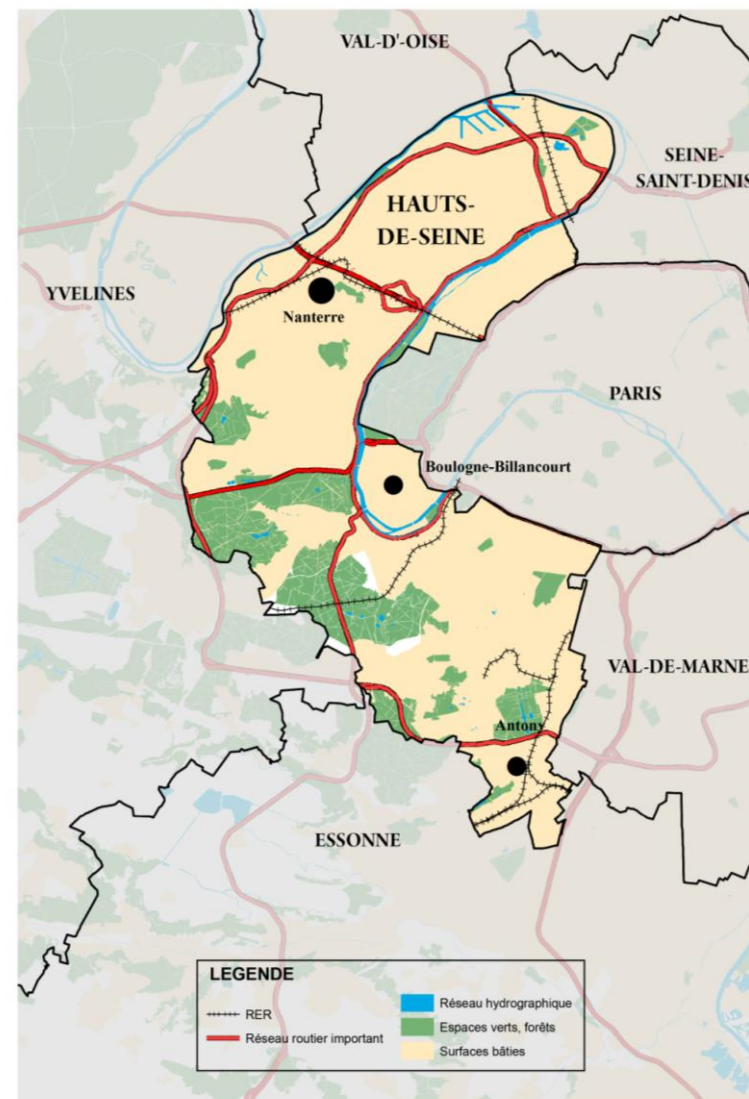
- les communes de la rive droite, sous l'influence de Paris, principalement résidentielles et d'emploi tertiaire ;
- la boucle nord de la Seine, encore très industrielle dans sa partie Est (port de Gennevilliers) et marquée par le quartier d'affaires de la Défense (Puteaux, Courbevoie, Nanterre) ;
- le centre, vallonné et verdoyant (forêt de Meudon, parc de Saint-Cloud...) ;
- le sud, très urbanisé et industrialisé à la limite de Paris, et qui au fur et à mesure que l'on s'en éloigne, offre une occupation urbaine moins dense.

## Une population nombreuse, concentrée autour de Paris

Avec 1 572 490 habitants en 2010 (soit 13,3 % de la population de l'Île-de-France), les Hauts-de-Seine sont le deuxième département francilien le plus peuplé après Paris. Les habitants sont appelés les Altoséquanais ou plus rarement les Haut-Seinçais. La population est en constante augmentation depuis les années 1990 et croît de plus en plus vite : la croissance annuelle moyenne de 0,3 % pour la période 1990-1999 est passée à 0,9 % pour 1999-2009. La population du département a augmenté de 10 % en une décennie. L'augmentation de population est due au solde naturel : +1 % par an en moyenne entre 1999-2009 (taux en constante augmentation depuis 1975). Le solde migratoire négatif tend à s'inverser : de -1,1 % par an entre 1975-1982, il n'est plus que de -0,1 % entre 1999-2009.

Du fait de sa forte urbanisation, le département peut être qualifié de « département-ville ». Seules deux des trente-six communes ont une population inférieure à 10 000 habitants (Marnes-la-Coquette et Vaucresson). Cinq communes ont une population supérieure à 80 000 habitants. Boulogne-Billancourt (112 233 habitants) et Nanterre (89 556 habitants) sont les deux plus peuplées et représentent respectivement 7,2 % et 5,8 % de la population départementale.

Carte de situation des Hauts-de-Seine

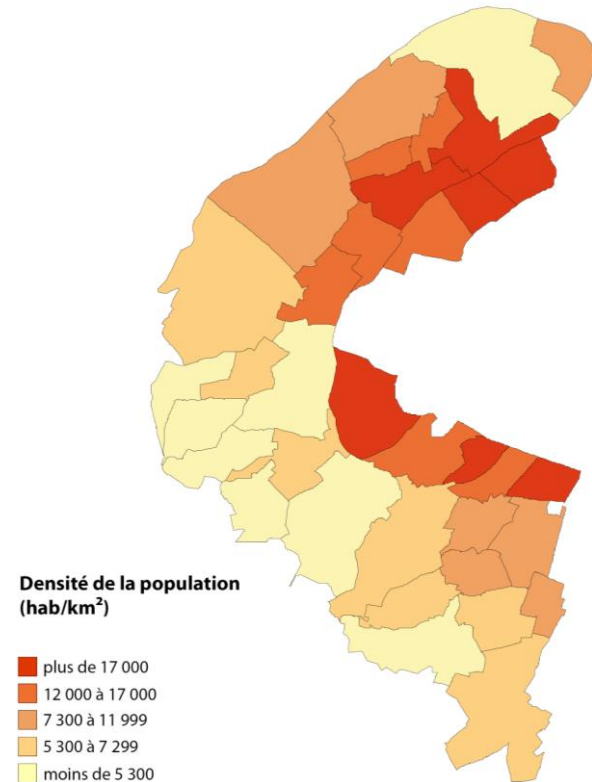


## Densité de la population dans les Hauts-de-Seine

La densité de population est de 8 824 habitants au km<sup>2</sup> en 2008. Cette densité très élevée par rapport à la densité moyenne de l'Île-de-France (971) et de la France (114) n'est pas uniforme sur le territoire alto-séquanais (carte ci-contre). Certaines communes limitrophes de Paris ont une densité comparable à la capitale (Levallois-Perret, Montrouge, Clichy, Boulogne-Billancourt, Vanves). La continuité du bâti entre Paris et les communes qui l'entourent et l'habitat de type collectif particulièrement développé dans ces communes expliquent cette concentration de population. Les communes moins densément peuplées recouvrent souvent une forte étendue boisée non habitable et dans lesquelles l'habitat pavillonnaire domine (Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Meudon, Vaucresson...) ou une forte étendue portuaire pour ce qui concerne la commune de Gennevilliers.

## Une population dynamique composée de jeunes actifs et hautement qualifiée

Les moins de 20 ans (en 2008) représentent 25 % de la population du département. Après Paris, les Hauts-de-Seine constituent le département de l'Île-de-France où les jeunes sont les moins nombreux au regard de la structuration par âge. Les 20-39 ans représentent 31 % de la population du département. La population des Hauts-de-Seine se caractérise par une surreprésentation des jeunes personnes en âge de travailler. Cette proportion est supérieure à celle régionale (30 %) et surtout nationale (26 %). Les 60 ans ou plus représentent 17,9 % de la population du département, elle est plus importante que sur l'ensemble de l'Île-de-France (17,2 %), mais bien inférieure au pourcentage national (21,9 %). Entre 1999 et 2009, la part des 15-44 ans a baissé au profit des plus jeunes (0-14 ans) et des plus âgés (75 ans ou plus).



## Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle - CSP en 2009

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Hauts-de-Seine		Île-de-France		France	
Agriculteurs, exploitants	485	0,0%	7 547	0,1%	496 056	1,0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	35 737	2,8%	269 553	2,9%	1 675 102	3,3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	287 977	22,9%	1 580 195	16,7%	4 436 061	8,7%
Professions intermédiaires	205 602	16,3%	1 555 960	16,5%	7 071 859	13,9%
Employés	200 966	16,0%	1 653 265	17,5%	8 468 633	16,6%
Ouvriers	81 807	6,5%	899 845	9,5%	6 902 567	13,5%
Retraités	241 799	19,2%	1 810 135	19,2%	13 364 651	26,2%
Autres personnes sans activité professionnelle	203 673	16,2%	1 658 767	17,6%	8 598 841	16,9%
<b>Ensemble</b>	<b>1 258 047</b>	<b>100%</b>	<b>9 435 267</b>	<b>100%</b>	<b>51 013 770</b>	<b>100%</b>

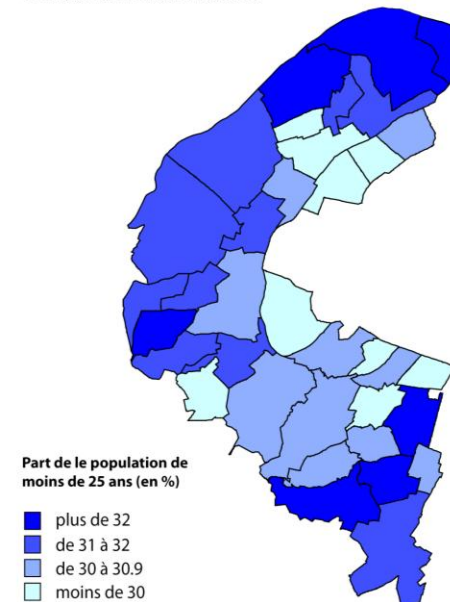
Source : INSEE.

Le département des Hauts-de-Seine, toujours après Paris, est le deuxième département pour lequel l'indice de vieillissement de la population<sup>4</sup> est le plus élevé. Mais comme dans tous les autres départements franciliens, le rapport est en faveur des jeunes. Le département possède d'ailleurs le deuxième taux de natalité des départements franciliens, après la Seine-Saint-Denis.

Les Hauts-de-Seine comptent, en 2009, 811 699 actifs âgés de 15 à 64 ans (soit 52 % des personnes en âge de travailler et un taux d'activité<sup>5</sup> de 77 %, taux le plus fort des départements franciliens) et se caractérisent par une population active qualifiée. Parmi les emplois classés par catégories socioprofessionnelles (CSP), la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures représente 40 % des actifs, soit très largement au-dessus du niveau régional (28 %) et national (16 %). Cette CSP enregistre une augmentation importante de ses effectifs depuis le début des années 1980. En revanche, les ouvriers et les employés sont deux catégories sous-représentées et dont les effectifs baissent. La surreprésentation de certaines catégories de population par rapport aux données régionales et nationales peut avoir une incidence sur la dynamique associative du département. Rappelons ici que l'enquête de V. Tchernonog<sup>6</sup> mettait en exergue la part importante des retraités dans le tissu associatif français : plus d'un président d'association sur deux est retraité. Une éventuelle bonne qualification de ces retraités, souvent issus de la CSP « cadres », pourrait influencer le tissu associatif local dans sa dynamique de création mais aussi dans la prise de responsabilité à la tête des associations.

La population des Hauts-de-Seine est hautement qualifiée : en 2009, 32 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (23 % en Île-de-France et 13 % en France). Le département concentre près de 300 000 emplois « stratégiques »<sup>7</sup> (voir graphique page suivante). C'est 32 % de l'emploi total du territoire qui s'érige comme le foyer majeur de l'implantation des emplois décisionnels de l'Île-de-France. Dans une économie de plus en plus concurrentielle, ces emplois reflètent la capacité de développement et de rayonnement d'un territoire.

Part de la population de moins de 25 ans au sein des communes des Hauts-de-Seine



### Emplois par catégorie socioprofessionnelle – CSP en 2009

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Hauts-de-Seine		Île-de-France		France	
Agriculteurs, exploitants	444	<b>0,05%</b>	7 742	<b>0,1%</b>	489 984	<b>1,9 %</b>
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	33 233	<b>3,6%</b>	256 179	<b>4,5%</b>	1 558 990	<b>6,1%</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	373 230	<b>39,9%</b>	1 573 202	<b>27,9%</b>	4 202 237	<b>16,3%</b>
Professions intermédiaires	240 886	<b>25,8%</b>	1 498 383	<b>26,5%</b>	6 448 830	<b>25,1%</b>
Employés	202 755	<b>21,7%</b>	1 509 264	<b>26,7%</b>	7 299 895	<b>28,4%</b>
Ouvriers	83 920	<b>9,0%</b>	800 708	<b>14,2%</b>	5 718 236	<b>22,2%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>934 469</b>	<b>100%</b>	<b>5 645 478</b>	<b>100%</b>	<b>25 718 171</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE.

<sup>4</sup> Indice de vieillissement de la population : nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent personnes âgées de moins de 20 ans.

<sup>5</sup> Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) des 15-64 ans et l'ensemble de la population correspondante.

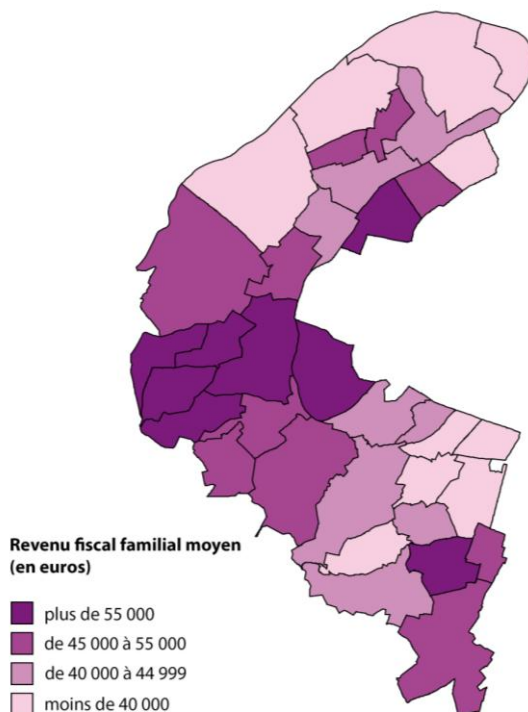
<sup>6</sup> Viviane Tchernonog, *Les associations en France. Poids, profils et évolutions*, ADDES, CES Paris I-CNRS, novembre 2007, p.22.

<sup>7</sup> Emplois stratégiques : cadres et chefs d'entreprises de dix salariés et plus des cinq fonctions métropolitaines (gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises et culture-loisirs).

## Une économie développée et une population au niveau de vie élevé

Les Hauts-de-Seine occupent une place importante dans l'économie de l'Île-de-France. Le département produit à lui seul 23 % du produit intérieur brut (PIB) régional et concentre 12 % des établissements et 18 % des emplois franciliens (940 794 emplois en 2009, salariés ou non salariés). Le caractère fortement internationalisé de l'économie constitue un des facteurs explicatifs majeurs de ce constat<sup>8</sup>. Le département accueille 2 700 établissements relevant de groupes étrangers, soit 18 % des implantations étrangères de la région ; ils emploient 182 300 salariés en 2009, soit un quart des salariés du département.

### Revenu fiscal familial moyen dans les Hauts-de-Seine



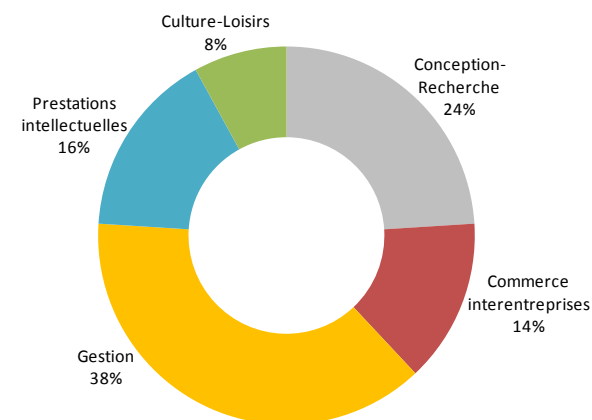
Avec plus de 127 emplois pour 100 actifs en 2012, le département offre un nombre d'emplois suffisant pour satisfaire l'ensemble de ses résidents. Cependant la répartition de ces emplois sur le territoire n'est pas homogène. Par exemple, près de 40 % des salariés privés sont concentrés sur quatre communes : Nanterre, Boulogne-Billancourt, Courbevoie et Puteaux.

En 2009, le secteur d'activité « commerce, transports, services » représente 65 % des emplois (soit plus de 600 000) et 77 % des entreprises des Hauts-de-Seine. Il représente 59 % des emplois à l'échelle régionale et 47 % à l'échelle nationale. Si le tissu industriel reste relativement dense (10 % des emplois pour 9 % en Île-de-France – avec une tendance à une forte désindustrialisation), l'économie du département est très largement caractérisée par les activités de services dont le dynamisme est porté par le quartier d'affaires de la Défense.

Le PIB par habitant dans les Hauts-de-Seine s'élève à 73 277 euros en 2005, soit près de trois fois plus que la moyenne nationale (27 397 euros). Le PIB par emploi est le plus élevé de France : 129 233 euros par emploi. Le département concentre donc les emplois à hauts revenus. En 2005, le PIB des Hauts-de-Seine est de 112 milliards d'euros soit le PIB conjoint, par exemple, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Essonne.

En 2009, 69 % des foyers fiscaux du département sont imposables. Le revenu net déclaré moyen par foyer imposable s'élève à 47 270 euros, soit un revenu supérieur de 19 % par rapport à la moyenne régionale. Le salaire net horaire moyen du département est supérieur à la moyenne régionale, et ce quelle que soit la CSP. Néanmoins, le revenu fiscal médian ou moyen par ménage fait apparaître une grande diversité entre les communes.

### Répartition des emplois stratégiques par fonction métropolitaine dans les Hauts-de-Seine



Source : INSEE 2012

<sup>8</sup> INSEE, « Les Hauts-de-Seine, un département attractif pour les investisseurs étrangers » ; *A la page*, n°401, décembre 2012.

Au premier trimestre 2013, le taux de chômage<sup>9</sup> est de 8,1 % de la population active, soit un point de moins que le taux régional. Le taux de chômage du département est aussi plus faible que celui observé à Paris et dans les autres départements de la petite couronne. Si la situation de l'emploi dans les Hauts-de-Seine est plus favorable que dans beaucoup d'autres territoires français, il n'en est pas moins touché par la crise économique : le chômage n'y a pas été aussi important depuis 2004. Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC<sup>10</sup>) s'élève à 98 690 en février 2013. A la même période, les Hauts-de-Seine enregistrent 36 768 foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

## Politique de la ville dans les Hauts-de-Seine

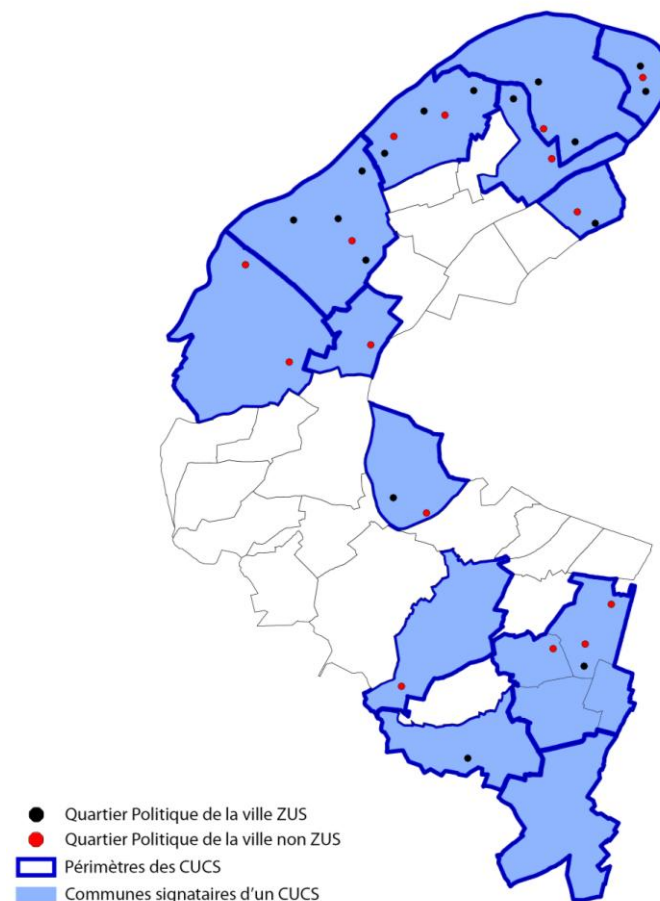
### Les territoires des Hauts-de-Seine relevant de la géographie prioritaire en 2012

La complexité de la géographie prioritaire dans les Hauts-de-Seine est à l'image de sa complexité à l'échelle nationale :

- le département compte 16<sup>11</sup> des 157 zones urbaines sensibles (ZUS) d'Île-de-France ;
- 16 des 36 communes ont conclu un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ; le périmètre des CUCS comprend 15 quartiers non ZUS ;
- 17 communes sont dotées d'un programme de réussite éducative (PRE) : il s'agit de l'ensemble des communes signataires d'un CUCS, plus Le Plessis-Robinson ;
- 8 quartiers sont classés en zone de redynamisation urbaine (ZRU) et 13 quartiers bénéficient d'une convention de rénovation urbaine ;
- 8 quartiers ont été retenus comme prioritaires au titre de la dynamique « Espoir banlieues » ;
- il existe 12 ateliers santé ville (ASV) ;
- en revanche, il n'y a pas de zone franche urbaine (ZFU).

Si le département des Hauts-de-Seine a l'image d'un département riche, il se caractérise également par de très fortes inégalités qui sont masquées par des moyennes très favorables. Il est marqué par une hétérogénéité de ses territoires, avec des communes parmi les plus riches de France et d'autres parmi les plus pauvres. Parmi les dix villes les plus inégalitaires selon l'écart de revenu entre les individus les plus pauvres et les plus riches, sept sont dans les Hauts-de-Seine<sup>12</sup> dont trois bénéficient de dispositifs spécifiques au titre de la politique de la ville : Asnières-sur-Seine, Boulogne-Billancourt et Rueil-Malmaison.

Le taux de pauvreté par commune est également marqué par ces extrêmes. Parmi les cent plus grandes communes de France, on trouve dans les Hauts-de-Seine les villes dont la part de la population sous le seuil de pauvreté est la plus faible, avec en particulier Neuilly-sur-Seine et Rueil-Malmaison (7 %)<sup>13</sup>, Antony (8 %) ou Issy-les-Moulineaux (8 %). Mais plusieurs grandes villes du département ont des taux



<sup>9</sup> INSEE, taux de chômage localisés, données provisoires au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

<sup>10</sup> Catégories ABC : ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

<sup>11</sup> La ZUS Grand Ensemble, présente sur les communes de Massy (Essonne) et Antony (Hauts-de-Seine) a été classée dans l'Essonne (plus grande part de population), mais la population dans la ZUS tient compte de la partition.

<sup>12</sup> Source : Observatoire des inégalités, 2011.

<sup>13</sup> COMPAS, « Premières estimations du taux de pauvreté des plus grandes communes de France », *Compas études*, n°2, août 2012.



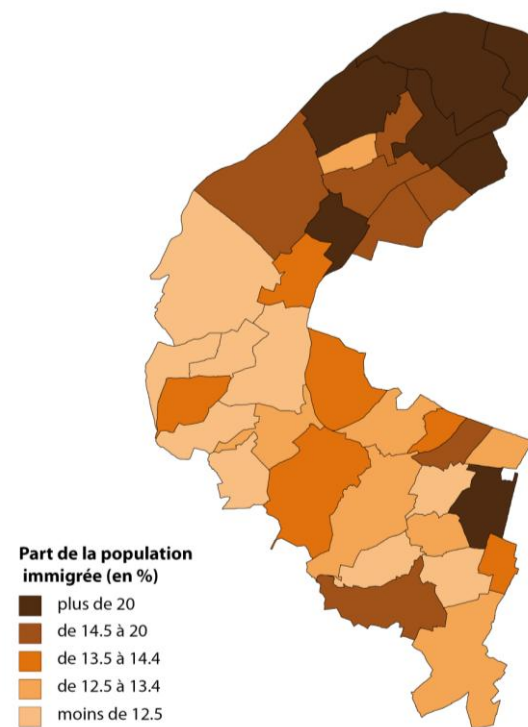
de pauvreté très largement au-dessus de la moyenne nationale (15 %) : c'est le cas notamment de Clichy (23 %), Nanterre (22 %), Colombes (18 %). Le taux de chômage moyen du département cache également des inégalités entre les communes.

Ces inégalités très fortes se traduisent par le fait qu'à proximité immédiate de pôles de développement économique très dynamiques comme la Défense ou de communes aux populations très favorisées comme Neuilly-sur-Seine, le département des Hauts-de-Seine abrite une importante population défavorisée dans les territoires prioritaires de la politique de la ville. En termes de population vivant en zone urbaine sensible (ZUS), 156 800 habitants soit 10 % de sa population<sup>14</sup>, les Hauts-de-Seine sont le quatrième département francilien après la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et l'Essonne.

La population ZUS des Hauts-de-Seine se caractérise par sa jeunesse puisque 39 % d'entre elle a moins de 25 ans. La population étrangère et la population immigrée vivant en ZUS sont aussi surreprésentées (respectivement 27 % et 33,5 %) ; le département a le plus fort taux de l'ensemble des départements franciliens pour ces deux populations vivant en ZUS. Au 31 décembre 2011, la part des résidents des ZUS parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories ABC représente 17 % et près de 23 % pour ceux âgés de 15 à 24 ans.

Les quartiers prioritaires du département, au titre de la politique de la ville, sont eux-mêmes fortement hétérogènes. Sur les 16 ZUS que compte le département, six sont classées par l'INSEE comme étant *plus en difficulté que la moyenne francilienne* (sur les communes de Colombes, Gennevilliers, Nanterre et Villeneuve-la-Garenne). A l'inverse, certains CUCS concernent des quartiers de communes dont le potentiel financier est important (comme Boulogne-Billancourt), ou dont la population a un taux de pauvreté moyen parmi les plus faibles de France (comme Rueil-Malmaison).

**Part de la population immigrée dans la population communale**



<sup>14</sup> INSEE, données RP 2006 révisées en mars 2011.



## *Partie 2*

# *Regard sur la vie associative dans les Hauts-de-Seine*

---



# 1- La répartition des associations des Hauts-de-Seine et le dynamisme des créations

Le recensement des associations des Hauts-de-Seine a permis de dénombrier plus de **17 500** associations actives dans le département.

## Nombre et taux d'associations par commune

La répartition des associations est très étroitement liée à la population : les villes les plus importantes démographiquement sont celles qui hébergent le plus grand nombre d'associations. Les dix communes des Hauts-de-Seine les plus peuplées accueillent 50 % des associations du département. Les six communes de plus de 75 000 habitants représentent à la fois le tiers de la population des Hauts-de-Seine et le tiers du nombre d'associations alto-séquanaises. Les communes les plus dotées sont Nanterre et Boulogne-Billancourt avec environ 1 300 associations chacune ; elles représentent à elles deux 15 % des associations du département.

Le taux moyen d'associations dans les Hauts-de-Seine est de **11,4 associations pour 1 000 habitants**. Ce taux cache des disparités et des dynamismes inégaux selon les communes.

### Structure communale des Hauts-de-Seine et répartition des associations

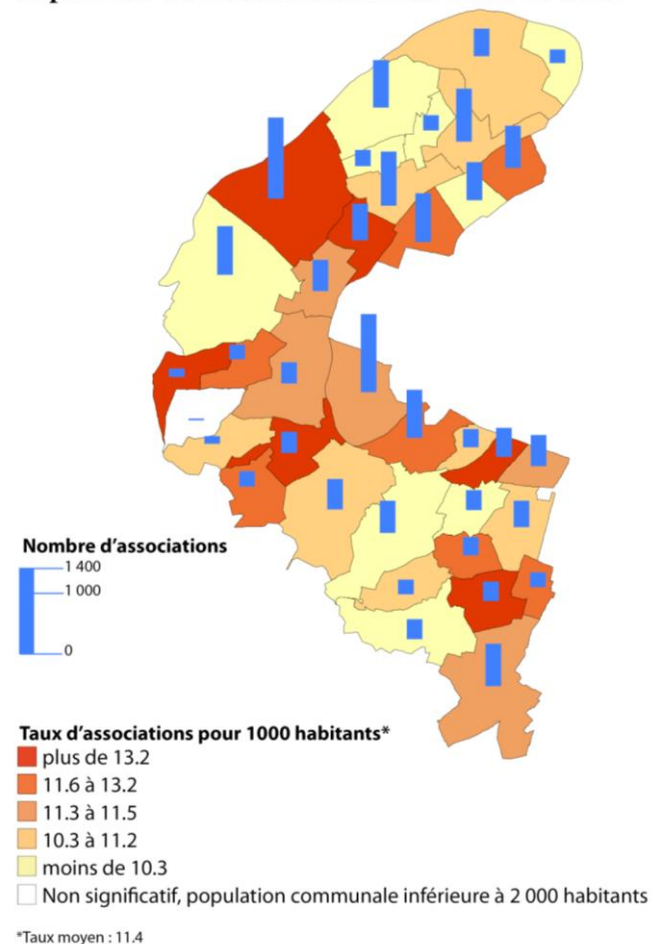
Taille de la commune en nombre d'habitants	Nombre de communes	Population 2006	Nombre d'associations	Taux d'associations pour 1 000 habitants
< 10 000	2	10 252	164	16
10 000 à 19 999	5	86 981	1 146	13,2
20 000 à 29 999	8	206 170	2 222	10,8
30 000 à 39 999	4	133 395	1 512	11,3
40 000 à 49 999	5	220 155	2 559	11,6
50 000 à 74 999	6	354 160	4 081	11,5
75 000 ou plus	6	524 983	5 867	11,2
<b>Ensemble</b>	<b>36</b>	<b>1 536 096</b>	<b>17 551</b>	<b>Taux moyen : 11,4</b>

Sources : DRJSCS IDF, INSEE

Traitements : DRJSCS IDF

Remarque : La population référence est celle de la population Insee 2006 afin de pouvoir établir des comparaisons avec les travaux similaires précédemment développés par la DRJSCS sur les départements de la Seine-Saint-Denis et des Yvelines<sup>15</sup>.

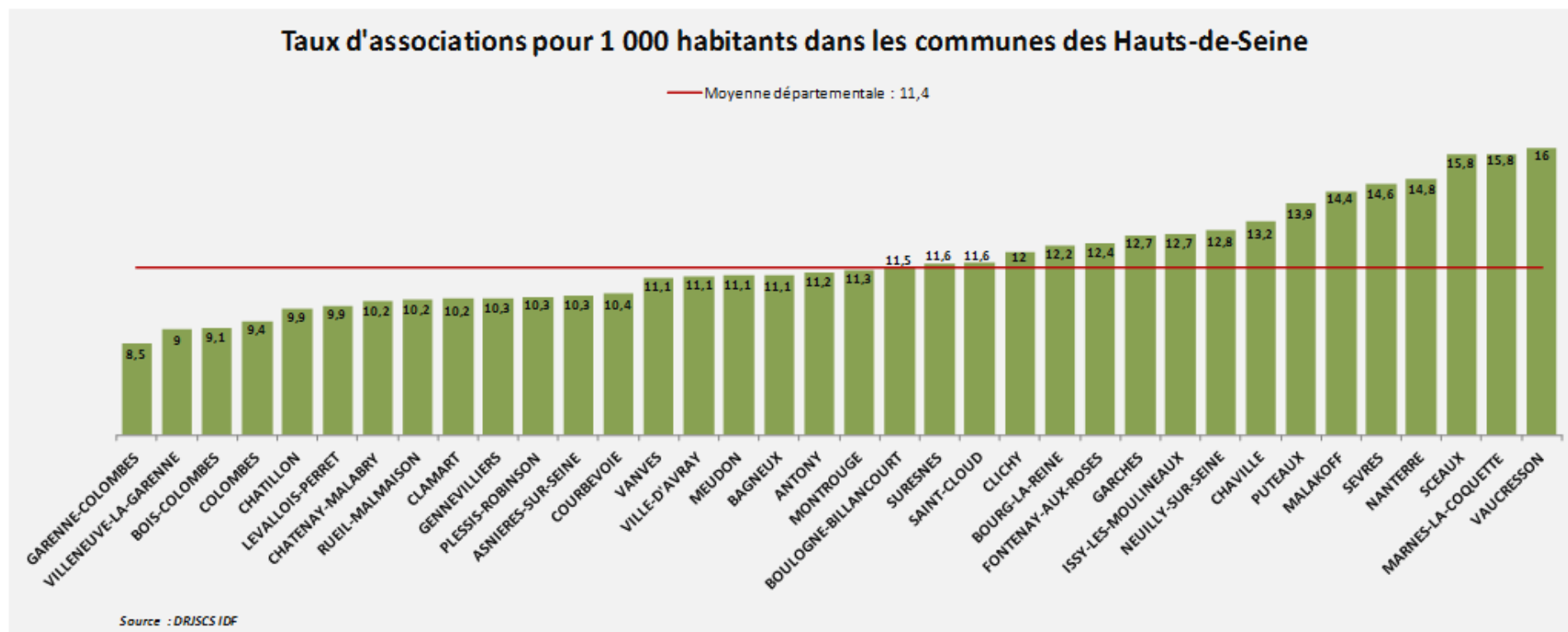
### Répartition des associations dans les Hauts-de-Seine



<sup>15</sup> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (DRJSCS), *Monographie de la vie associative en Seine-Saint-Denis* et *Monographie de la vie associative dans les Yvelines*, 2011.

L'amplitude du nombre d'associations pour 1 000 habitants varie du simple au double (voir graphique ci-dessous) : de 8,5 (La Garenne-Colombes) à 16 (Vaucresson). Il est toutefois nécessaire de relativiser le taux élevé des villes de Vaucresson et de Marnes-la-Coquette qui sont les moins peuplées du département ; le nombre total d'associations y est logiquement faible mais important au regard du nombre d'habitants. Des particularismes locaux peuvent expliquer, en partie, des taux élevés. C'est le cas, par exemple, de Sceaux qui accueille sur son territoire plusieurs établissements d'enseignement supérieur et qui compte, en conséquence, un nombre important d'associations d'étudiants (plus d'une cinquantaine).

Des villes comme Nanterre, Sèvres, Malakoff, Puteaux, Neuilly-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux ou Fontenay-aux-Roses apparaissent comme des villes dynamiques au regard de la moyenne départementale, dynamisme confirmé lorsqu'on regarde et compare les communes par le biais de classes construites selon leur population (voir tableau page précédente). Des villes comme Nanterre ou Puteaux bénéficient de facteurs propices à la création d'associations que d'autres villes ne possèdent pas : ville-préfecture (accueil de sièges d'associations à caractère départemental), présence du quartier d'affaires de la Défense (siège d'associations à caractère national ou international, pour la représentation, la promotion et la défense d'intérêts économiques sectoriels ou non, d'associations de personnel d'une entreprise à caractère amical ou syndical...), sites d'enseignement supérieur... sans compter sur la dynamique intrinsèque portée par les habitants de chacune des villes. Effet taille mis à part, chaque commune des Hauts-de-Seine offre une grande diversité d'associations au regard des champs d'action thématiques et des activités proposées.

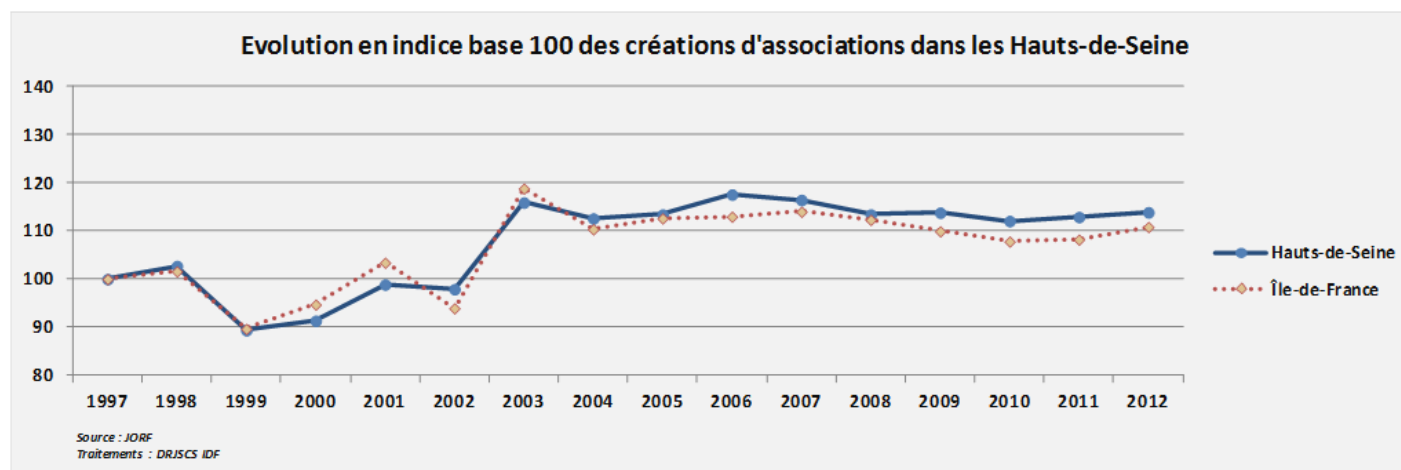
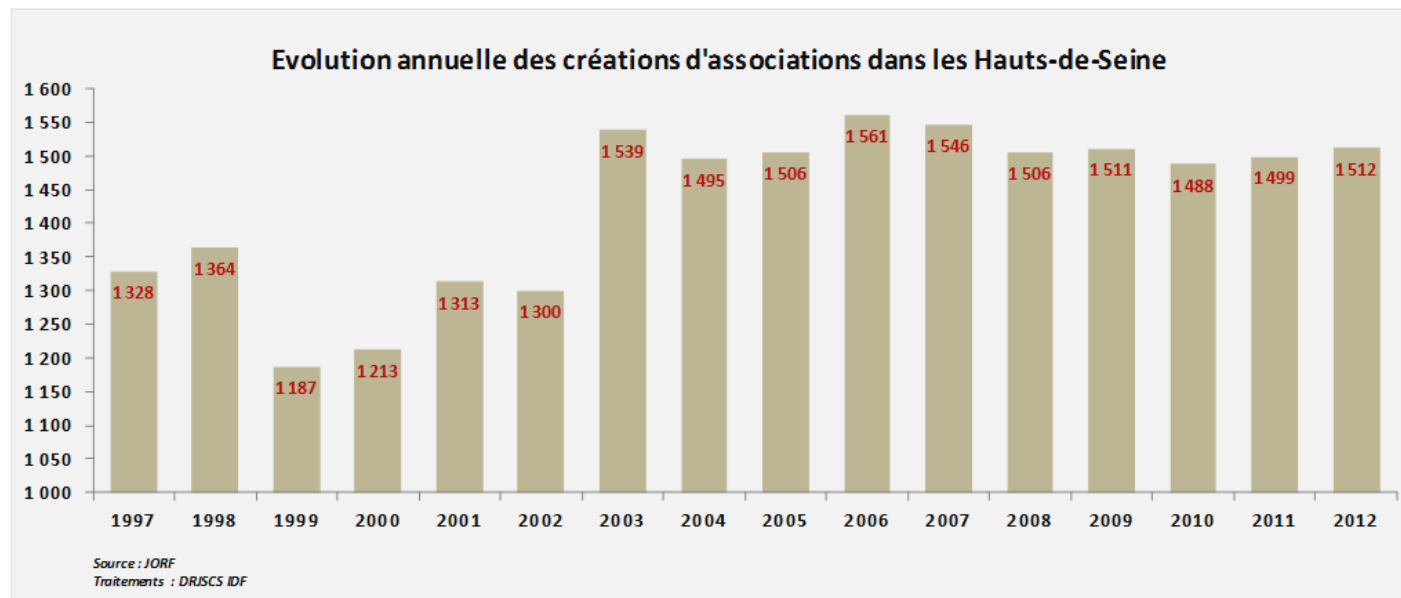


## Créations d'associations

Le département des Hauts-de-Seine compte depuis l'année 1997 une moyenne d'enregistrements de créations de 1 429 associations par an, soit 11 % des créations annuelles de l'Île-de-France. Le département se situe à la deuxième place régionale, moyenne légèrement supérieure à celle des autres départements de la petite couronne (10 % pour la Seine-Saint-Denis et 9 % pour le Val-de-Marne) mais loin derrière Paris qui concentre 38 % des créations annuelles franciliennes.

Le rythme de croissance s'est accéléré à partir de 2003. Depuis cette date, le nombre de créations d'associations s'est stabilisé autour de 1 500 par an. La dynamique dans les Hauts-de-Seine ces trois dernières années est particulière au regard de celle observée au niveau national. Alors que le mouvement national est à la baisse consécutive du nombre de créations sur les trois dernières années, les Hauts-de-Seine sont l'un des rares départements métropolitains (seulement huit) en légère hausse. En 2012, les Hauts-de-Seine occupent le 8<sup>e</sup> rang national des créations d'associations.

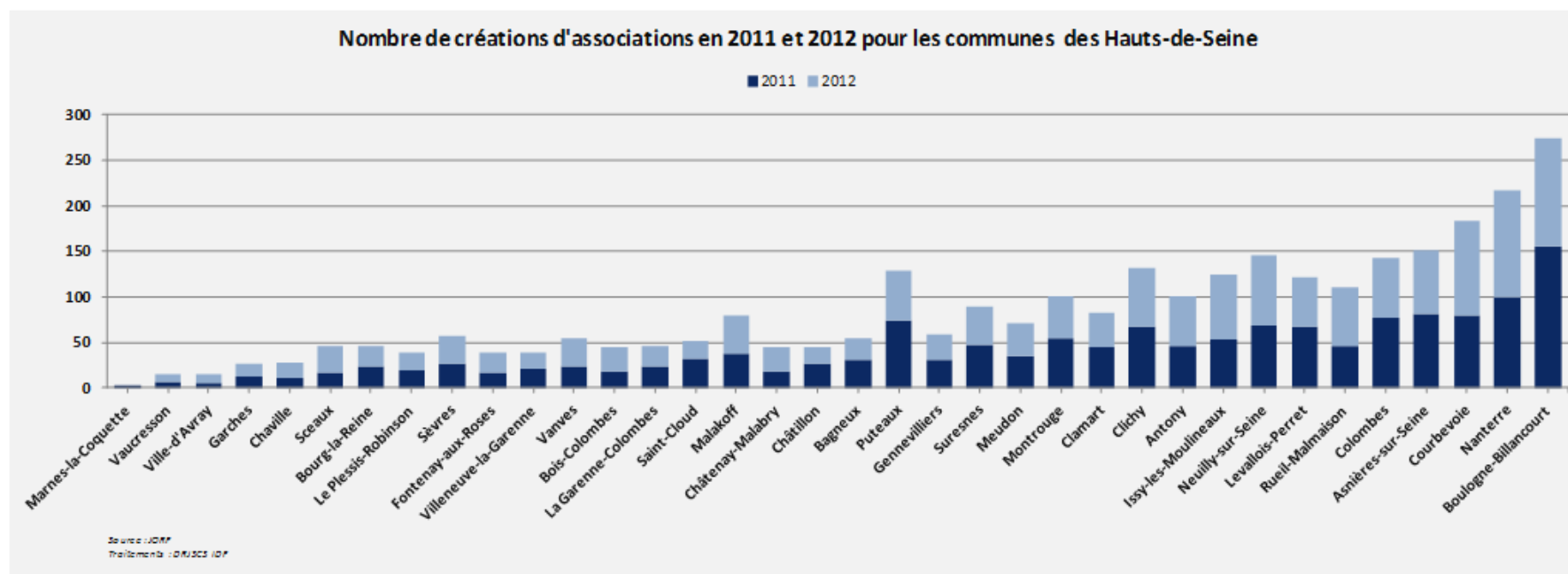
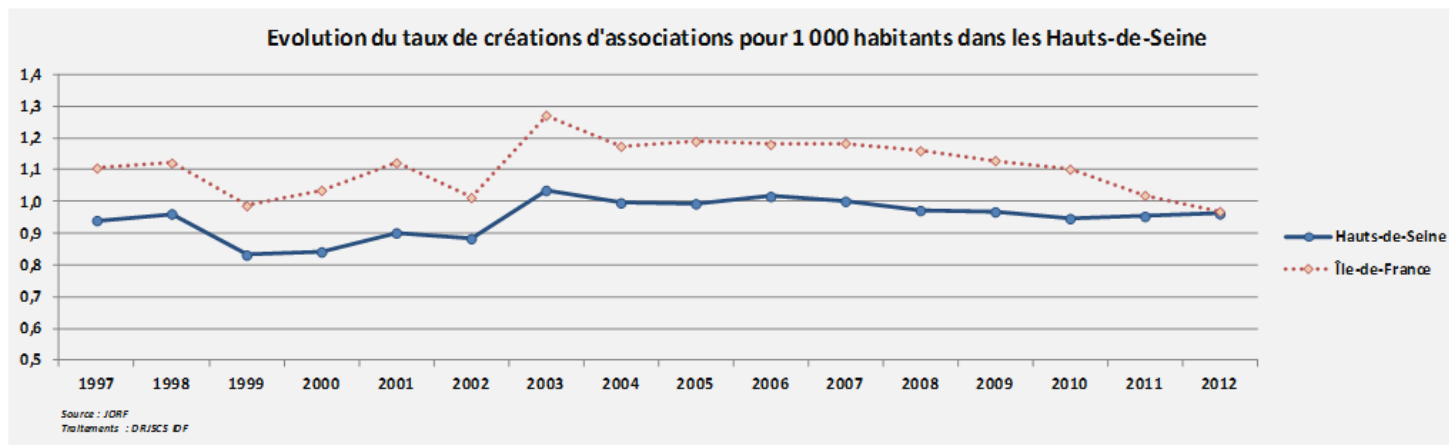
Si l'observation du nombre brut de créations montre que la dynamique du département est plus forte qu'en moyenne régionale depuis près d'une décennie (voir graphe ci-contre), l'observation de la dynamique intrinsèque mesurée à travers le nombre de créations par habitant indique que le taux de créations d'associations dans les Hauts-de-Seine est inférieur à celui de l'Île-de-France (voir graphe page suivante). Sur la période 1997-2012, le taux de créations moyen pour 1 000 habitants est de 1 dans les Hauts-de-Seine pour 1,1 en Île-de-France. L'évolution du taux du département est parallèle à l'évolution régionale, tout en conservant 0,2 point d'écart quasi constant. L'observation récente sur les trois dernières années montre le rapprochement des deux courbes.



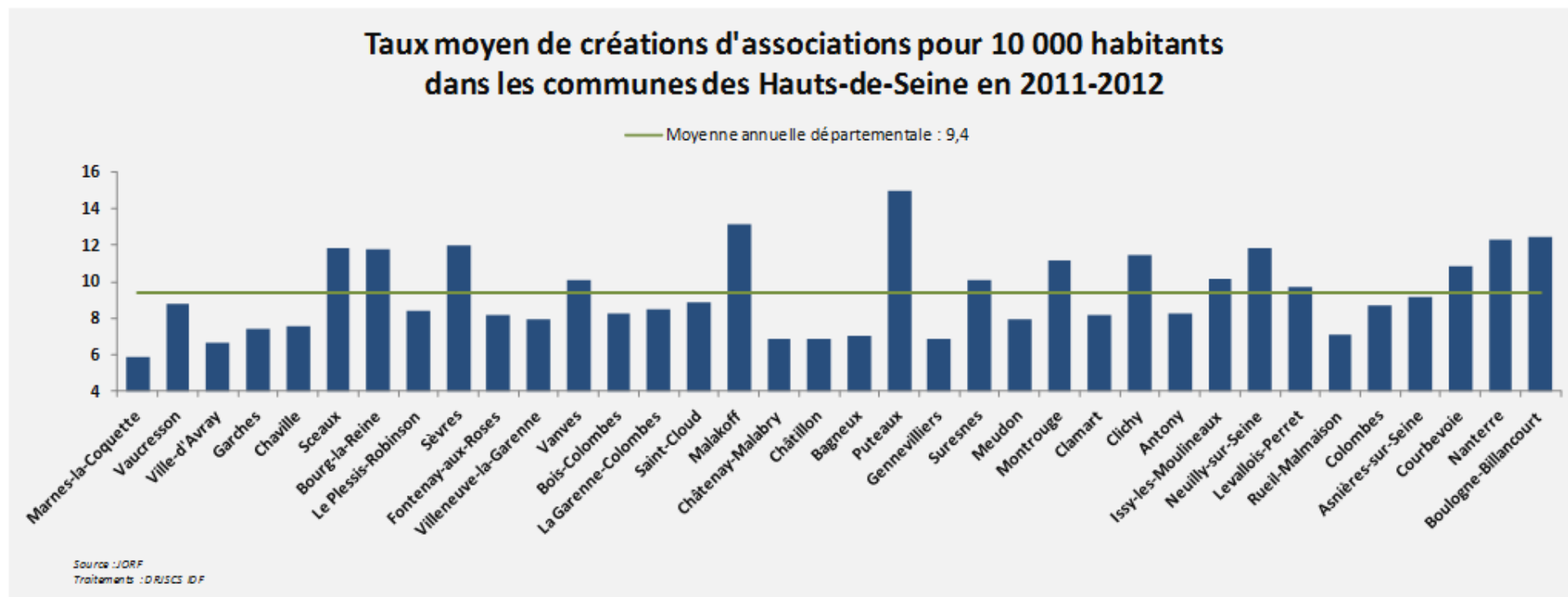
Ce rapprochement est lié à la légère hausse du nombre de créations dans le département mais surtout à la baisse de la dynamique régionale. La tendance à la baisse de créations est également celle observée au niveau national.

Le graphique ci-dessous situe chaque commune, quant à sa dynamique de création lors des deux dernières années, au regard de sa population, donc au regard des besoins et des attentes de ses habitants. Les communes sont présentées par ordre croissant de population, ce qui permet d'entrevoir le degré de dynamisme de chacune d'entre elles.

La règle « logique » liée à l'importance démographique est globalement respectée : plus une commune compte d'habitants, plus le nombre de créations est élevé. Le critère démographique est essentiel, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte pour comprendre la dynamique. Des communes comme Boulogne-Billancourt, Nanterre, Courbevoie, Puteaux accueillent de nombreux sièges de sociétés et de nombreuses grandes entreprises, mais aussi des pôles d'enseignement supérieur. Les personnels de ces entreprises, ainsi que la population estudiantine, sont un facteur favorable pour la création d'associations et peuvent pour partie expliquer certains dynamismes locaux. Toutefois, il ne faut pas confondre *dynamique de créations* et *dynamisme du tissu associatif*.



Le graphique ci-dessous permet d'entrevoir le dynamisme intrinsèque de chaque commune pour les années 2011 et 2012. La moyenne annuelle départementale est légèrement supérieure à neuf créations d'associations pour 10 000 habitants et par an. Le classement des communes par taille de population met en évidence le dynamisme de créations dans certaines communes lors de ces deux dernières années.



Les communes qui ont un taux moyen de créations le plus fort au cours de ces deux dernières années sont aussi celles où, globalement, le nombre brut de créations est le plus élevé. Il est intéressant de noter que les communes où le dynamisme de créations est le plus élevé, sont le plus souvent les communes où le taux d'associations actives est élevé, ce qui tend par conséquent à renforcer les tendances observées.

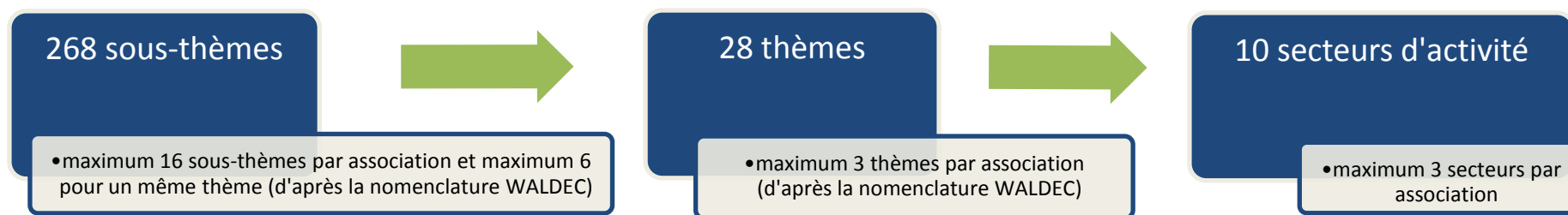


## 2- Les 28 thèmes et les 10 secteurs d'activité des associations

### Éléments de méthodologie

Chaque association est classée selon son objet à partir de la nomenclature WALDEC. Cette dernière est constituée de 28 rubriques appelées « thèmes » et de 268 sous-rubriques appelées « sous-thèmes ». La méthode adoptée permet de pouvoir attribuer à chaque association développant plusieurs activités, jusqu'à trois thèmes et jusqu'à douze sous-thèmes (dont six au maximum pour le premier thème, quatre pour le deuxième et deux pour le troisième, sans que cette distribution ne fasse apparaître un ordre de valeur entre les thèmes). A partir de cette classification, plusieurs thèmes ont été assemblés pour ne former plus que 10 grands secteurs d'activité. Cette démarche améliore sensiblement la lisibilité et la pertinence de la restitution des données.

#### De 268 sous-thèmes à 10 grands secteurs



Compte tenu de l'objet déclaré et de la méthodologie retenue, certaines associations sont susceptibles d'être classées simultanément dans plusieurs thèmes. De ce fait, une association sur cinq est recensée dans au moins deux thèmes (22,5 %) ou deux secteurs d'activités (19 %). Cette information permet de conclure à une forte spécialisation des associations. Le nombre d'associations actives par sous-thèmes, par thèmes et par secteurs d'activité (recensées au 31 mars 2012 et sans double compte<sup>16</sup>) est présenté en troisième partie.

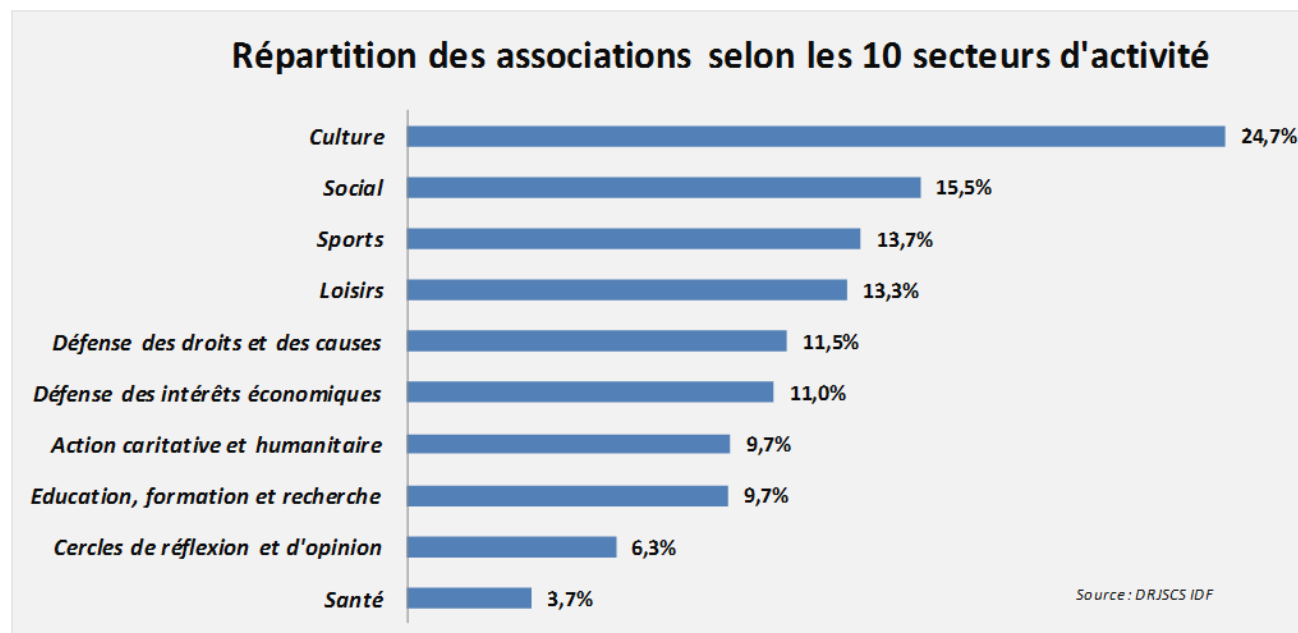
<sup>16</sup> Sans double compte : chaque association est comptabilisée une seule fois bien qu'elle puisse être répertoriée dans plusieurs sous-thèmes, thèmes et secteurs d'activité.

## Les 10 secteurs d'activité

Les secteurs d'activité sont l'agrégation de thèmes entre eux afin de faciliter l'analyse, la synthèse et la restitution des données. Il a été retenu dix grands secteurs d'activité. Leur composition est présentée en détail dans la troisième partie.

### ¼ des associations est à caractère culturel

Le secteur « culture » est le secteur d'activité le plus représenté, puisque près de 25 % des associations agissent dans ce champ. Il est suivi du secteur « social » avec 15 % et du secteur « sports » avec 14 %. Au niveau national, les associations sportives représentent 24 % du tissu associatif national. La plus faible représentation des associations sportives et de loisirs dans les Hauts-de-Seine et en Île-de-France, s'explique surtout par l'effet taille : les associations y sont moins nombreuses mais de bien plus grande taille. Il est également important de souligner l'accès aux loisirs privés ou publics qui est facilité en Île-de-France en raison du caractère très urbain. Les associations d'action sociale, champ fortement professionnalisé, sont plus représentées en Île-de-France qu'au niveau national.



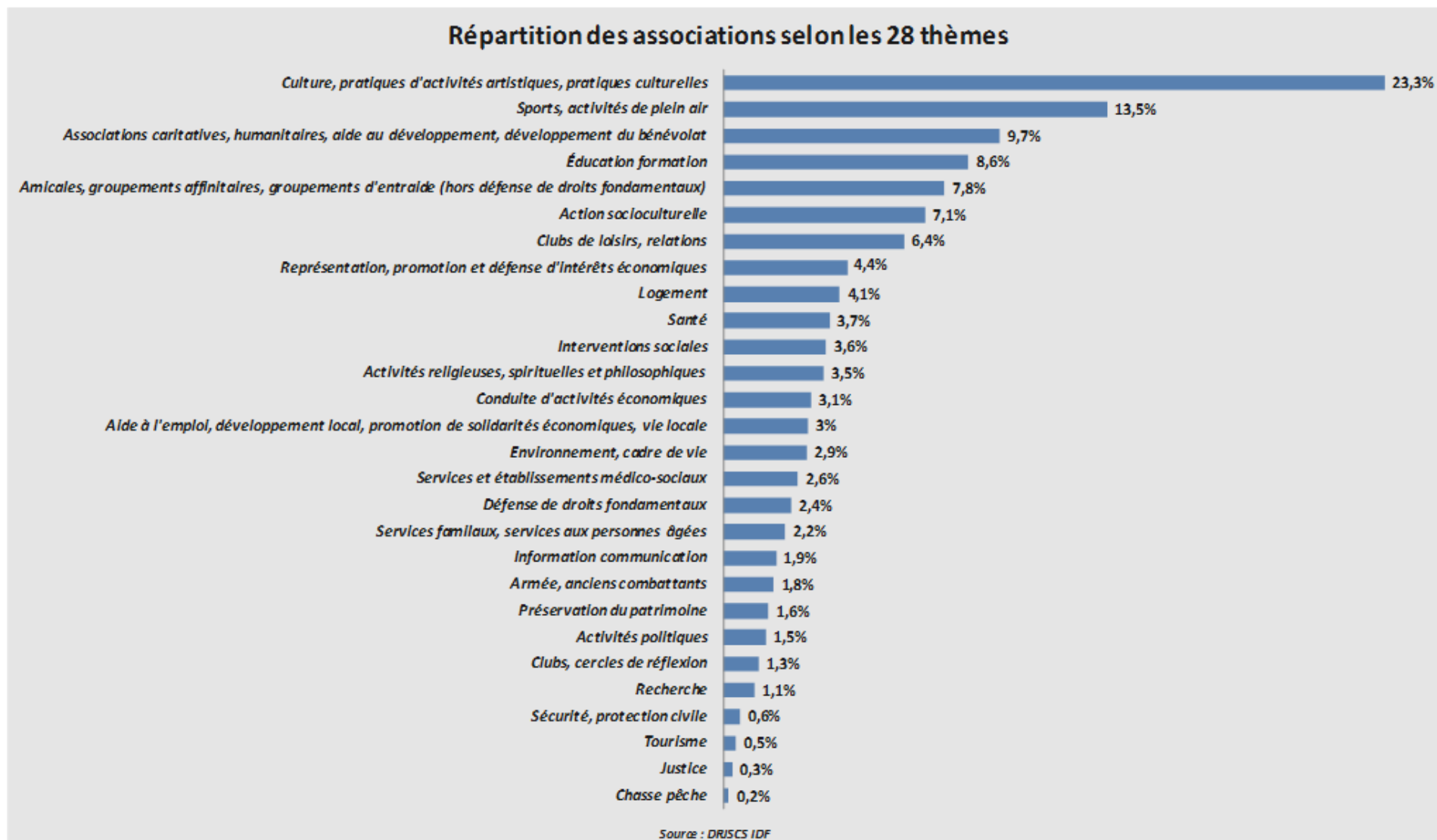
Les **associations dites de membres ou d'adhérents orientées vers la pratique d'une activité**<sup>17</sup> (culturelle, sportive et récréative) sont prédominantes : cumulées, elles représentent la moitié du nombre total d'associations (52 %). Les **associations dont le projet présente un fort contenu militant** (opinion, expression, réflexion, défense des droits, des causes et des intérêts économiques, défense des consommateurs, du cadre de vie et de l'environnement...), qui s'appuient sur un travail bénévole souvent qualifié, sont aussi nombreuses puisqu'elles représentent plus d'une association sur quatre (29 %). Les **associations - dites de réparation sociale - dont le projet est souvent articulé à l'action publique** (associations caritatives, humanitaires, d'action sociale, de santé et d'éducation), et qui ont souvent recours à l'emploi de professionnels salariés, forment le troisième grand type d'associations avec 39 %.

Bien qu'il existe une **forte spécialisation** des associations, certaines peuvent être qualifiées de « **multi-activités** » dans la mesure où 19 % d'entre elles appartiennent à au moins deux secteurs d'activité. Les recoupements les plus fréquents sont les associations qui agissent à la fois dans les champs loisirs-sports ou bien dans ceux de la culture-sports. Toutefois, si l'on prend en considération les trois grands types d'associations définis dans le paragraphe précédent, très peu appartiennent à plusieurs types. Si des associations développent de nouvelles activités, c'est donc très souvent au sein d'un même profil d'association, notamment dans les associations à caractère culturel, sportif et de loisirs.

<sup>17</sup> Les profils d'associations présentés en trois types sont issus des conclusions des différents travaux de V. Tchernonog.

## Les 28 thèmes d'activité

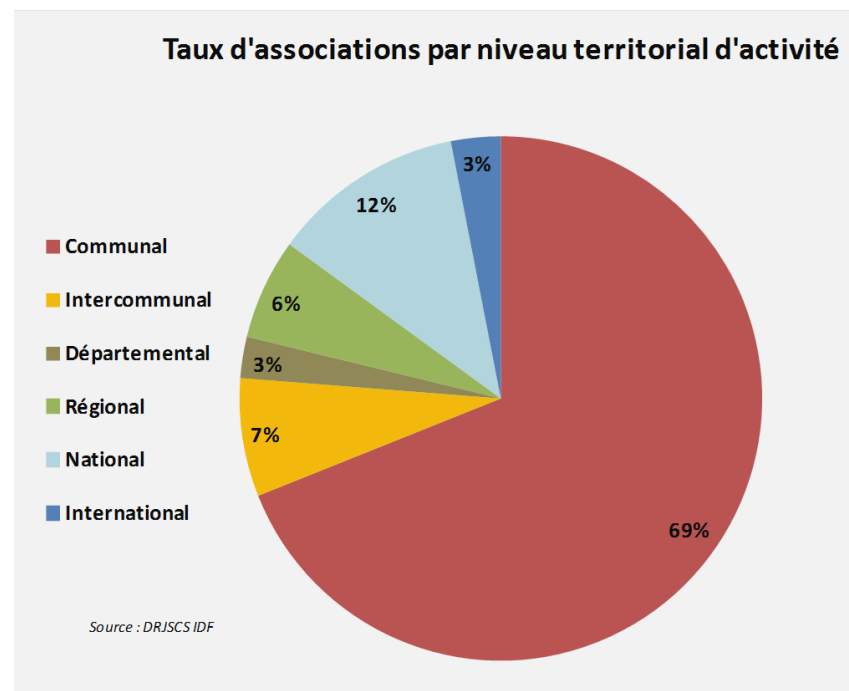
Les thèmes d'activité sont l'agrégation de sous-thèmes entre eux. Ils reprennent à l'identique la nomenclature WALDEC. Le graphique ci-dessous expose la répartition et l'importance quantitative de chacun des vingt-huit thèmes.



### 3- Le niveau territorial d'activité des associations

Le **niveau territorial d'activité** est défini dans cette étude comme le périmètre d'intervention où s'exerce l'activité principale de l'association. Ont été retenus **six échelons d'intervention** : communal, intercommunal, départemental, régional, national et international. Ces échelons se définissent ainsi :

- le niveau d'activité **communal** regroupe les associations exerçant leur activité principale dans une seule et même commune. Ce niveau englobe par défaut les associations œuvrant à un niveau infra-communal (échelle du quartier, de l'îlot...).
- le niveau d'activité **intercommunal** regroupe les associations exerçant leur activité principale dans plusieurs communes d'un département. Ce niveau intercommunal ne correspond pas aux limites administratives des structures intercommunales.
- le niveau d'activité **départemental** regroupe les associations exerçant leur activité principale dans la majorité des communes d'un même département. Il peut inclure une minorité de communes des départements limitrophes.
- le niveau d'activité **régional** regroupe les associations exerçant leur activité principale dans la majorité des départements d'une même région. Il peut inclure une minorité des départements des régions limitrophes.
- le niveau d'activité **national** regroupe les associations exerçant leur activité principale dans l'ensemble de la France (DOM-COM inclus) ou dans une majorité des régions du pays. Les associations rencontrées à ce niveau peuvent avoir développé un réseau à l'échelle régionale et/ou départementale.
- le niveau d'activité **international** regroupe les associations exerçant leur activité principale en France et au-delà des frontières nationales.



#### Une aire d'intervention des associations principalement locale

Les associations des Hauts-de-Seine ont pour terrain d'action privilégié le territoire local. Les trois-quarts des associations interviennent soit à l'échelle communale (69 %), soit à l'échelle intercommunale (7 %). L'aire d'intervention peut évoluer avec le projet associatif, tendant généralement vers un rayonnement géographique plus important. L'enquête CNRS-MATISSE/Centre d'Economie de la Sorbonne de 2005-2006 auprès des associations fait apparaître pour la région Île-de-France un taux de 58 % d'associations déclarant intervenir aux niveaux communal ou infra-communal (quartier, îlot...). Ce résultat est proche de la moyenne nationale (60 %).

Le taux d'associations des Hauts-de-Seine intervenant à l'échelle communale et intercommunale (soit 76 %) est toutefois moins élevé que les 87 % rencontrés dans le département de la Seine-Saint-Denis<sup>18</sup> et celui des Yvelines<sup>19</sup>. Les associations intercommunales sont plus rares dans les Hauts-de-Seine que dans un département comme les Yvelines. Ce dernier est marqué par un nombre important de petites communes dans lesquelles les associations développent principalement des activités liées à des pratiques culturelles, sportives et récréatives. La mise en place de ces activités nécessitant un nombre suffisant d'adhérents qui ne peut que rarement être atteint par la seule population municipale des plus petites communes, le territoire intercommunal devient alors la condition sine qua non pour réunir un nombre suffisant de membres.

## Une surreprésentation des associations nationales

Par effet mécanique, la présence importante d'associations nationales ayant leur siège dans les Hauts-de-Seine explique en partie la sous-représentation des associations locales. En effet, 12 % des associations du département agissent sur l'ensemble du territoire national pour seulement 4 % dans les Yvelines ou en Seine-Saint-Denis. L'enquête CNRS-MATISSE, précédemment citée, fait apparaître que 9 % des associations en Île-de-France, et 6 % en France, œuvrent au niveau national.

En revanche, les associations à caractère international ne sont pas plus représentées dans les Hauts-de-Seine que dans les Yvelines et en Seine-Saint-Denis (entre 2 et 3 %). Cette observation vient conforter le fait qu'un grand nombre de fédérations et d'associations internationales ont leur siège dans la capitale puisque selon l'enquête CNRS-MATISSE, 7 % des associations franciliennes ont une aire d'intervention internationale.

## Des secteurs d'activité dont les périmètres d'intervention varient peu

Quel que soit le secteur d'activité, le niveau communal est systématiquement le plus représenté (voir graphiques page suivante) : 77 % associations sportives et de loisirs interviennent à l'échelle de la commune ; 44 % pour les associations de défense des intérêts économiques et celles du secteur de la santé.

Globalement, les associations où l'on retrouve une part importante de « pratiquants » d'une activité parmi les adhérents sont celles où le taux communal est le plus fort. Le temps-palier de 20 minutes<sup>20</sup> de déplacement (tous modes de transport confondus) pour la pratique sportive des Franciliens explique peut-être le taux élevé des associations sportives locales. Le secteur des loisirs s'inscrit lui aussi dans une vie locale, souvent à l'échelle d'un quartier pour les villes les plus densément peuplées. Le secteur culturel, porté par les pratiques artistiques, répond en partie aux mêmes contraintes. Cependant, il est moins représenté que d'autres secteurs au niveau local du fait d'un nombre important d'associations œuvrant pour la promotion de l'art et des artistes et dont le rayonnement dépasse souvent l'échelon local. D'ailleurs, les associations culturelles représentent le tiers des associations qui agissent à l'échelle régionale.

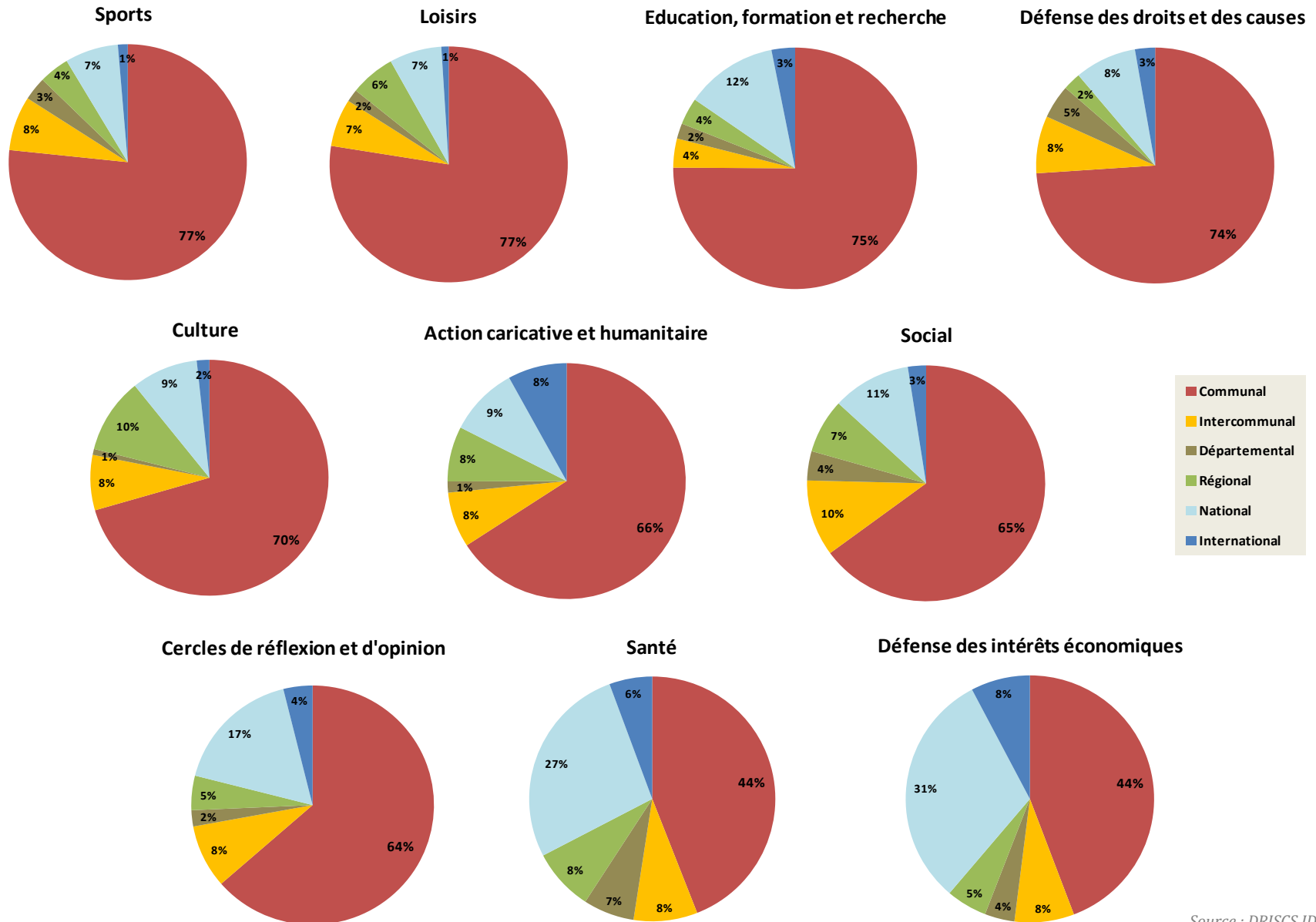
---

<sup>18</sup> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, *Monographie de la vie associative en Seine-Saint-Denis*, 2011.

<sup>19</sup> Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, *Monographie de la vie associative dans les Yvelines*, 2011.

<sup>20</sup> Institut régional de développement du sport, « La pratique sportive dans les départements franciliens », *Les dossiers de l'IRDS*, n°7, octobre 2009.

Les « niveaux territoriaux d'activité » pour chacun des 10 secteurs d'activité



Source : DRJSCS IDF

Les associations qui agissent dans le secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche le font en très grande majorité au niveau communal (82 %), ce qui est normal au vu de sa composante (essentiellement des associations de parents d'élèves, d'étudiants, de soutien et d'accompagnement à la scolarité) et des actions de proximité développées.

Le périmètre d'action des associations dont le projet présente un fort contenu militant est largement local pour celles de défense des droits et des causes (74 % agissent dans la commune). Cette forte représentation locale s'explique facilement par le fait que beaucoup d'associations de locataires, de résidents, de propriétaires, de commerçants, de défense de cadre de vie, qui composent ce secteur, agissent à l'échelon infra-communal.

Fait marquant dans les Hauts-de-Seine : 31 % des associations de défense des intérêts économiques recensées dans le département œuvrent au niveau national. La représentation de ce niveau, très supérieure pour ce secteur, s'explique par le tissu économique du département, la présence de grandes entreprises et groupes industriels. La présence de nombreuses entreprises étrangères dans les Hauts-de-Seine explique le taux élevé d'associations (8 %) ayant comme aire d'intervention le niveau international.

Les associations d'opinion-expression-réflexion sont actives principalement dans la commune (64 %), mais sont aussi présentes nationalement (17 %). Le siège dans le département d'associations nationales à caractère politique peut en partie expliquer ce fort taux.

La part du niveau communal, tout en restant élevée, est moins importante pour les associations dites de réparation sociale : 44 % pour le secteur « santé », 65 % pour le secteur « social » et 66 % pour « l'action caritative et humanitaire ». Sur l'ensemble des associations qui développent leur action à l'échelle du département, 20 % d'entre elles appartiennent au secteur « social ». Deux autres singularités concernent le secteur caritatif et humanitaire pour lequel 8 % des associations agissent à l'international et le secteur « santé » où 27 % des associations développent leur action au niveau national.





## ***Partie 3***

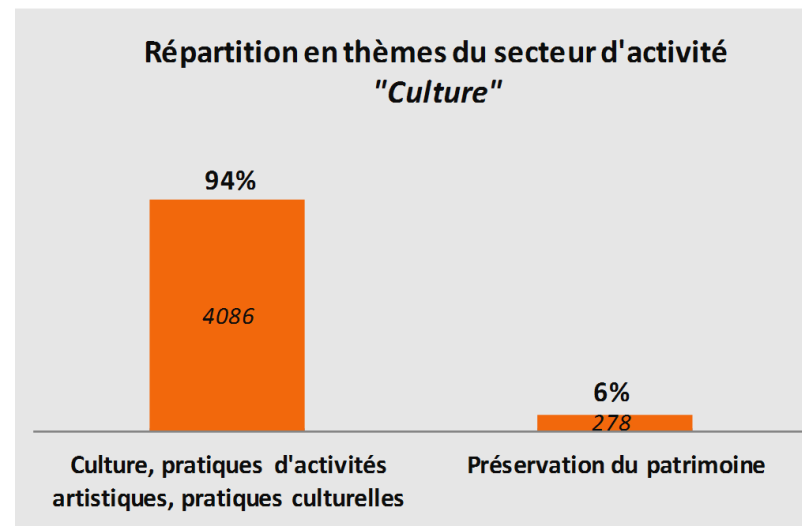
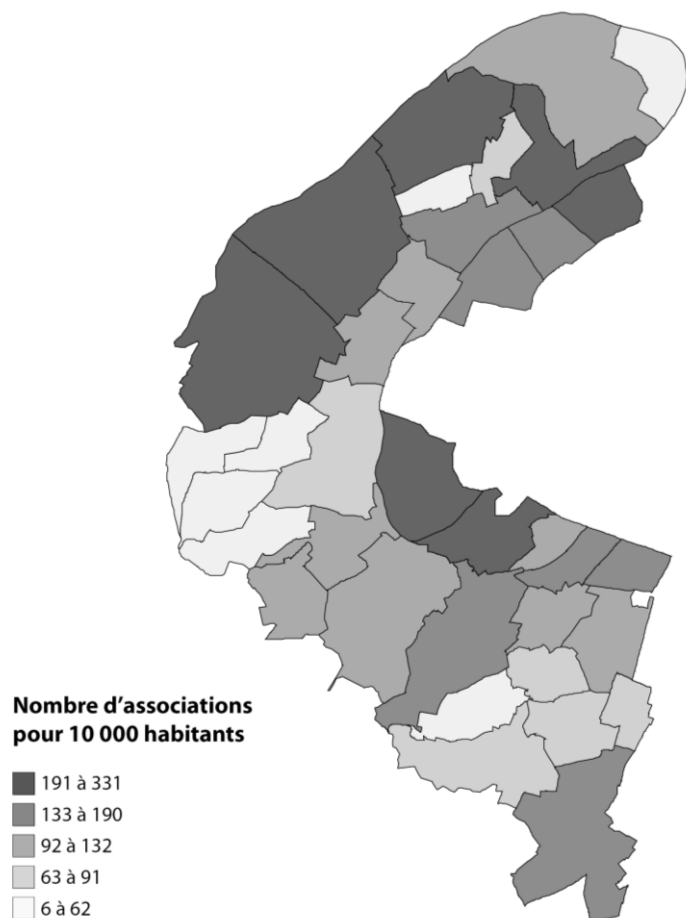
### ***Résultats quantitatifs par secteur, thème et sous-thème d'activité***

---



## 1- Le secteur « Culture » : majoritairement des associations tournées vers les pratiques artistiques, les pratiques culturelles et la promotion des artistes

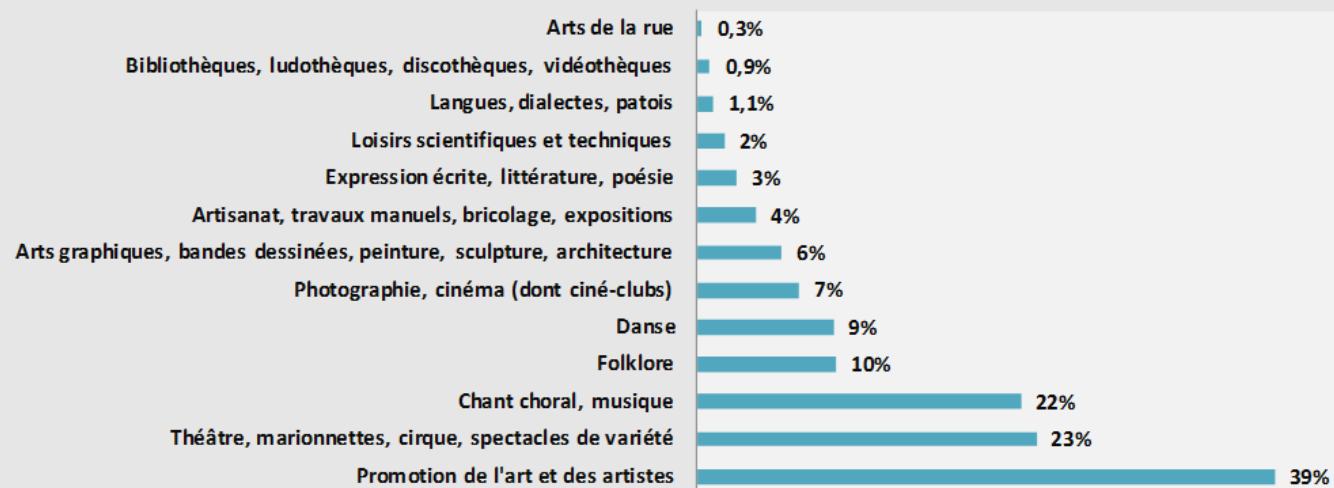
Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Culture »



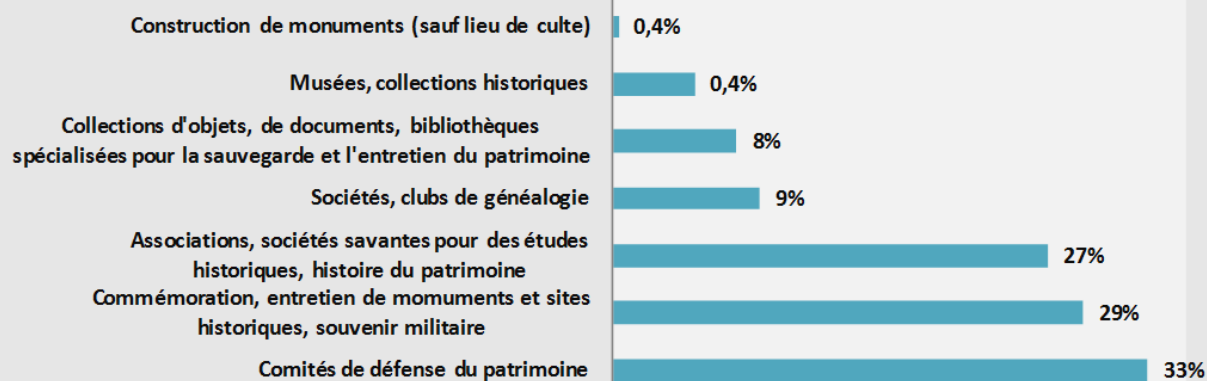
Le secteur culturel réunit les thèmes « culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles » et « préservation du patrimoine ». Il représente 24,7 % des associations des Hauts-de-Seine, soit 4 328 associations. La culture est traitée à travers ses différentes approches (expression artistique, éducation à l'art, animation, démocratisation, création, diffusion-promotion, événementiel, préservation du patrimoine...) et ses différentes disciplines ; sans omettre de présenter la culture sous ses autres traits, lorsqu'elle découle des traditions populaires et historiques.

Le secteur d'activité « culture » comporte en conséquence des associations qui ont pour but la gestion d'équipements culturels et l'accueil de publics (musées, théâtres, cinémas, bibliothèques ou médiathèques). On y retrouve un nombre important d'associations organisatrices et productrices de spectacles vivants et d'événementiels, qui au-delà de la simple pratique d'activités agissent en faveur de la promotion des arts et des artistes. D'autres sont tournées vers la préservation et la promotion du patrimoine bâti et culturel. Mais la majeure partie de ces associations est axée sur la pratique d'activités culturelles et artistiques (danse, musique, littérature, artisanat, arts graphiques...).

### Répartition en sous-thèmes du thème "Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles"

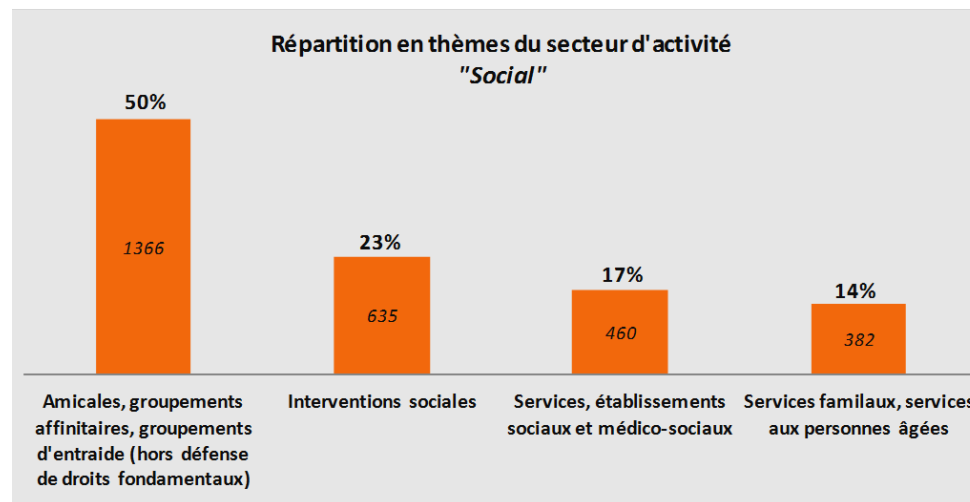
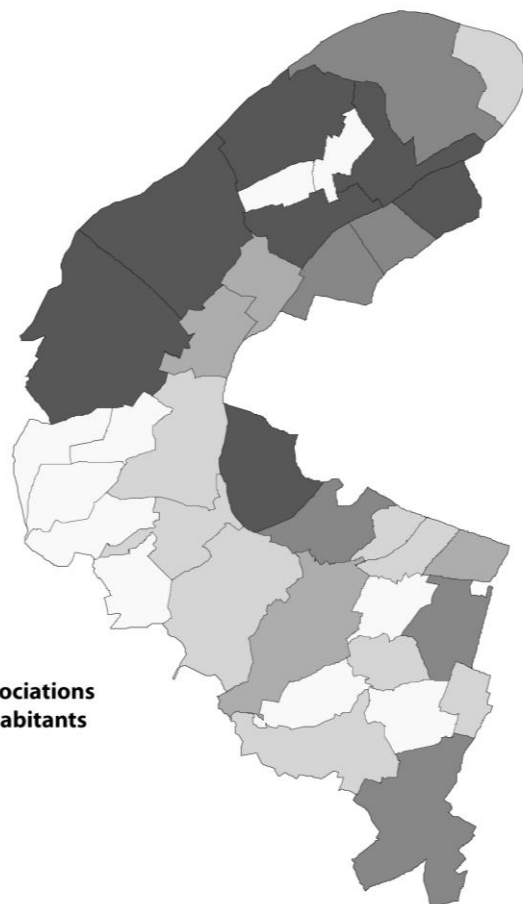


### Répartition en sous-thèmes du thème "Préservation du patrimoine"



## 2- Le secteur « Social » : des associations d'action sociale, des associations d'entre-soi, des associations gestionnaires d'établissements... à la recherche de la cohésion sociale

Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Social »



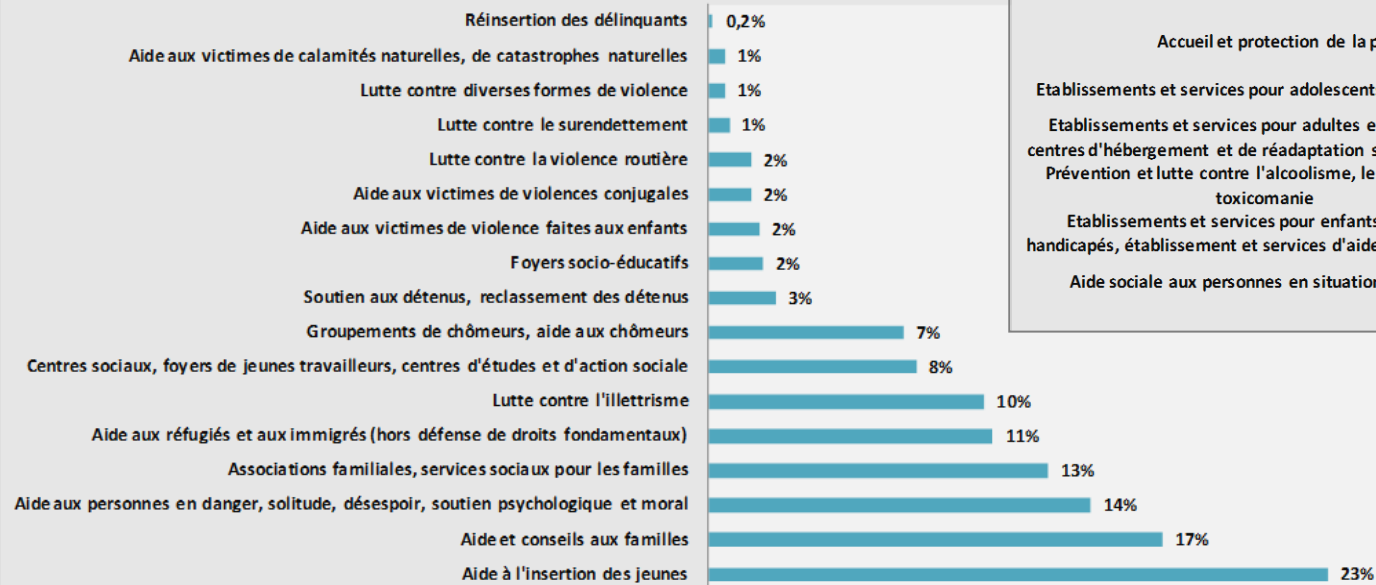
Le secteur « social » représente 15,5 % des associations des Hauts-de-Seine, soit 2 714 associations. Il se compose d'associations gestionnaires d'établissements sociaux, d'établissements médico-sociaux et éducatifs (centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers socio-éducatifs, établissements pour enfants ou adultes handicapés...) et d'associations qui proposent des services à la personne et à la famille notamment à travers des crèches ou des maisons de retraite. Ce secteur rassemble aussi les associations qui interviennent auprès de différents publics en leur offrant une aide et un accompagnement social. Beaucoup d'entre elles bénéficient de financements publics pour mettre en œuvre une part non négligeable de leur activité. Les publics cibles sont les personnes en difficulté et les plus démunis ; ils peuvent être des familles, des personnes âgées, des jeunes, des chômeurs, des enfants ou adultes handicapés, des victimes et des personnes en danger, des réfugiés, des détenus...

Ces associations développent des projets d'intervention sociale, animent et gèrent des établissements. On considère qu'il existe en France environ 82 500 associations dans le secteur social, employant plus de 300 000 salariés. Jean Afchain<sup>21</sup> propose par ailleurs de classer ces associations en trois catégories : gestionnaires, entrepreneuriales ou d'action sociale. En Île-de-France, les associations employeurs du secteur social représentent 104 620 salariés<sup>22</sup> soit 35,7 % du total des effectifs en région tout secteur d'activité confondu.

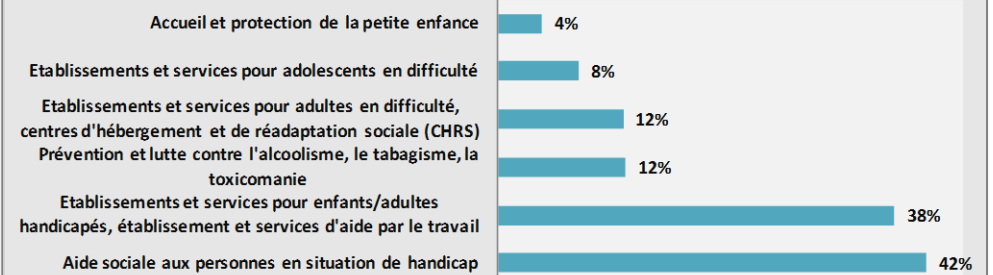
<sup>21</sup> Jean Afchain, *Les associations d'action sociale, Outils d'analyse et d'intervention*, Dunod, 2<sup>ème</sup> éd., 2001.

<sup>22</sup> ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

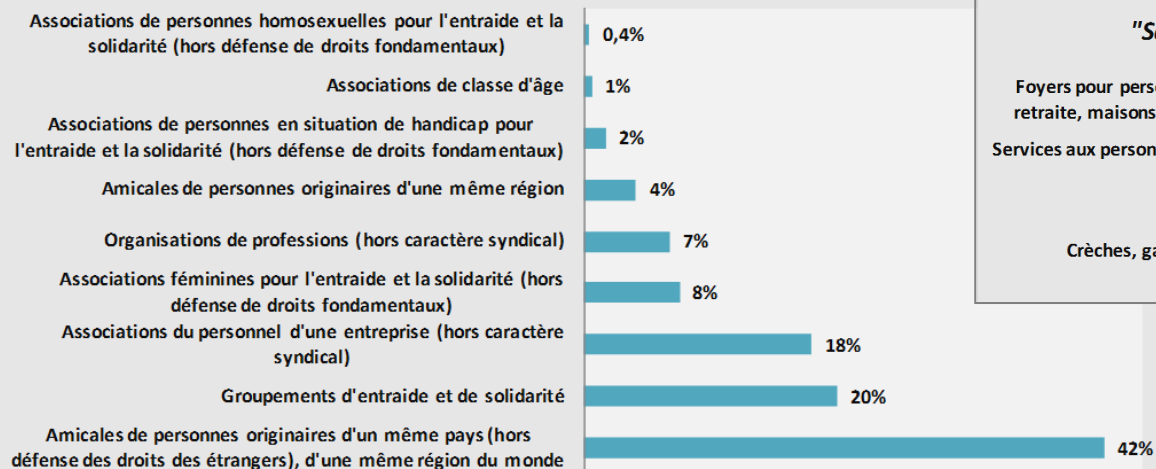
### Répartition en sous-thèmes du thème "Interventions sociales"



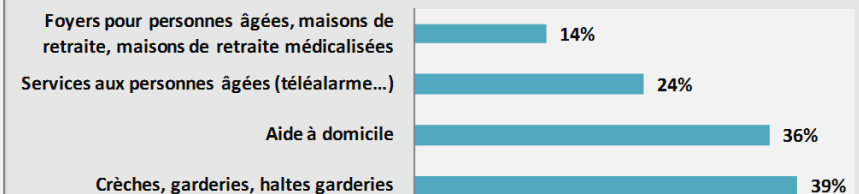
### Répartition en sous-thèmes du thème "Services, établissements sociaux et médico-sociaux"



### Répartition en sous-thèmes du thème "Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide"

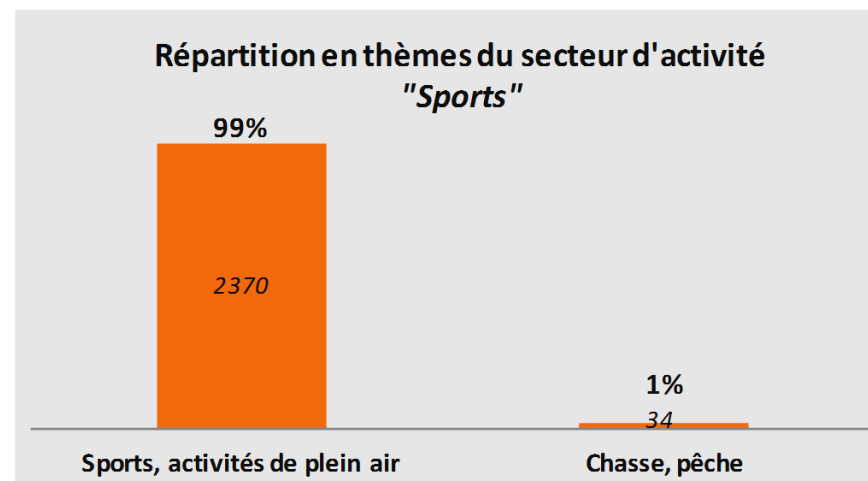
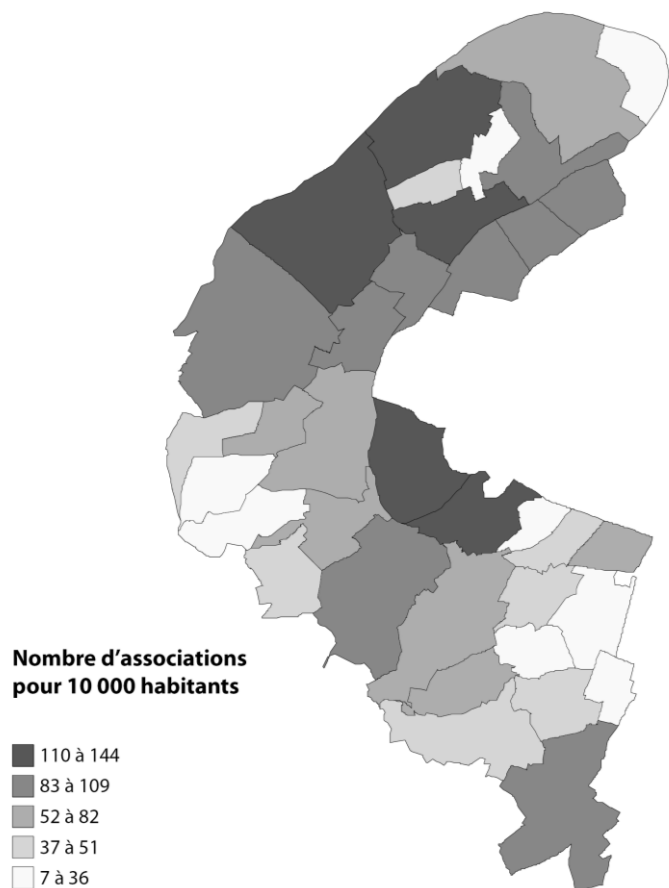


### Répartition en sous-thèmes du thème "Services familiaux, services aux personnes âgées"



### 3- Le secteur « Sports » : un tissu associatif dynamique porté par près de 2 400 clubs<sup>23</sup>

Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Sports »



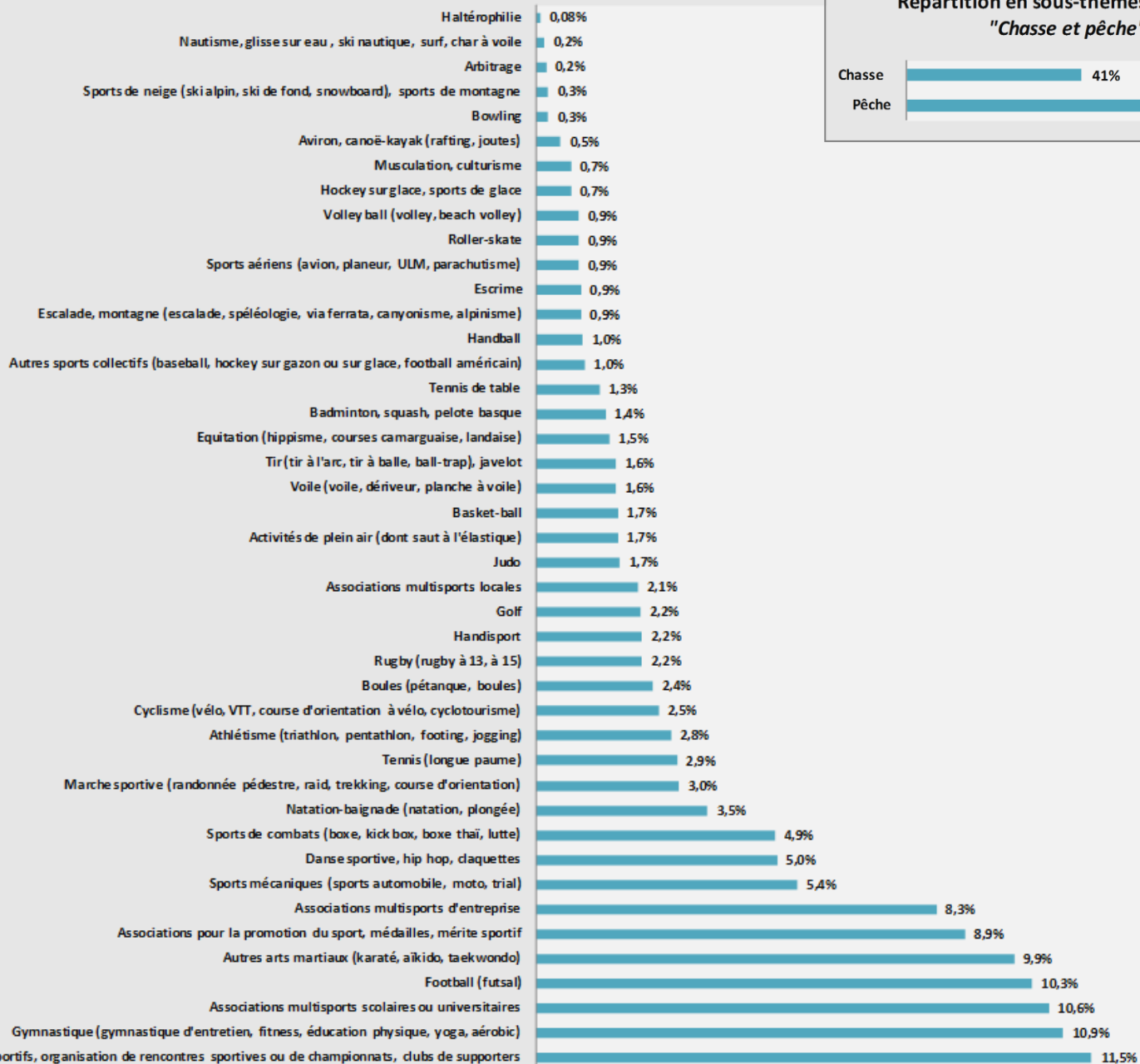
Les 2 402 associations répertoriées dans ce secteur ont pour but la pratique d'une activité physique et sportive, l'organisation de compétitions ou la promotion du sport. Elles représentent 13,7 % de l'ensemble des associations des Hauts-de-Seine. Sont rattachées à ce secteur les associations qui proposent une activité de chasse ou de pêche. Selon une définition large<sup>24</sup> des activités sportives, on peut y trouver des sports collectifs, individuels, en salle ou en plein air, avec ou sans compétition. Rappelons qu'en France, le tissu associatif est l'un des fers de lance du mouvement sportif. L'offre sportive dans le département des Hauts-de-Seine est importante. En effet, on dénombre en 2012, près de 315 000<sup>25</sup> licences sportives, toutes disciplines confondues. Cela représente 20 licences pour 100 habitants. Ce qui situe les Hauts-de-Seine dans la moyenne francilienne, mais derrière les départements franciliens de la grande couronne et le taux national (25,2 licences pour 100 habitants).

<sup>23</sup> Le recensement annuel des clubs affiliés à une fédération sportive agréée dénombre 1 962 clubs dans les Hauts-de-Seine (données de l'année 2012 estimées juillet 2013). Source : Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS) du ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. La différence s'explique par le fait que des associations (notamment celles de promotion du sport, de gestion d'équipement...) ne proposent pas une pratique sportive, et ne sont, en conséquence, pas affiliées à une fédération.

<sup>24</sup> Charte européenne du sport pour tous : "Toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux", 1992.

<sup>25</sup> Le recensement annuel des licences sportives délivrées dénombre 314 846 licences dans les Hauts-de-Seine (données de l'année 2012 estimées septembre 2013). Source : Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS) du ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Répartition en sous-thèmes du thème  
"Sports, activités de plein air"

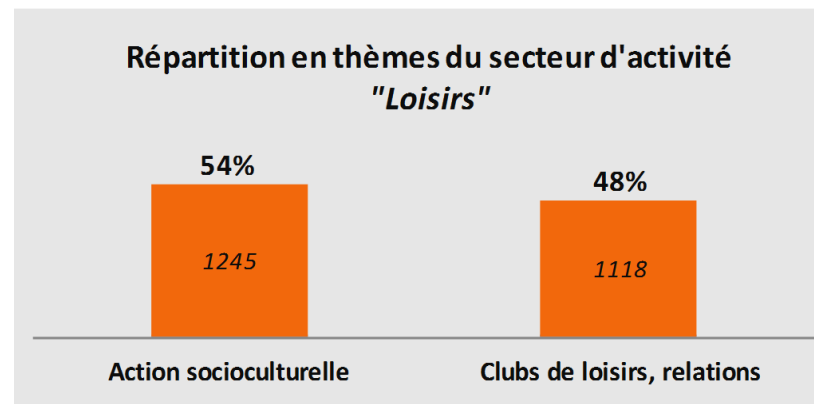
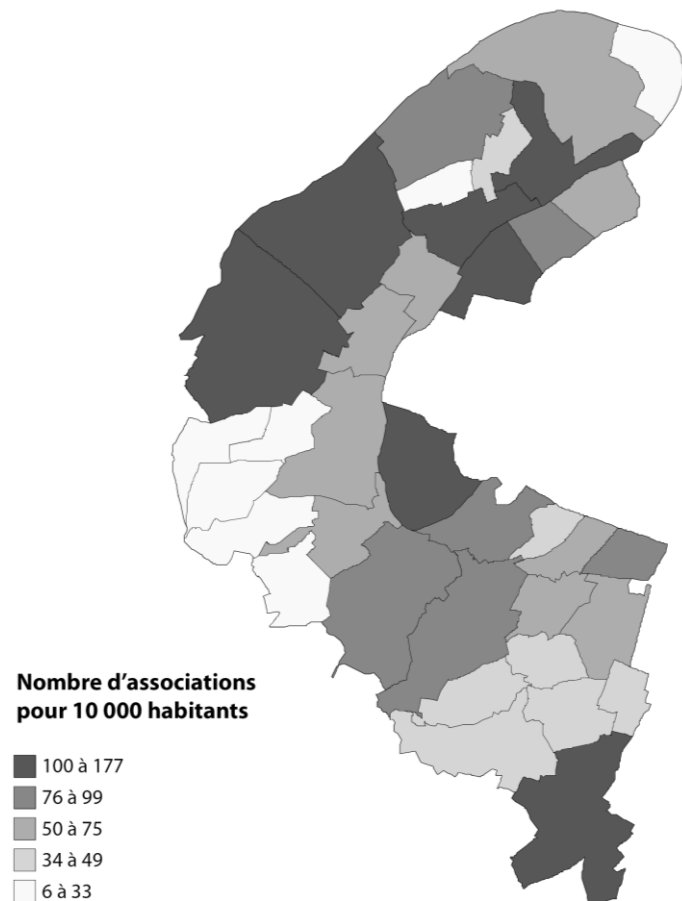


Répartition en sous-thèmes du thème  
"Chasse et pêche"



## 4- Le secteur « Loisirs » : des temps de socialisation et d'échange

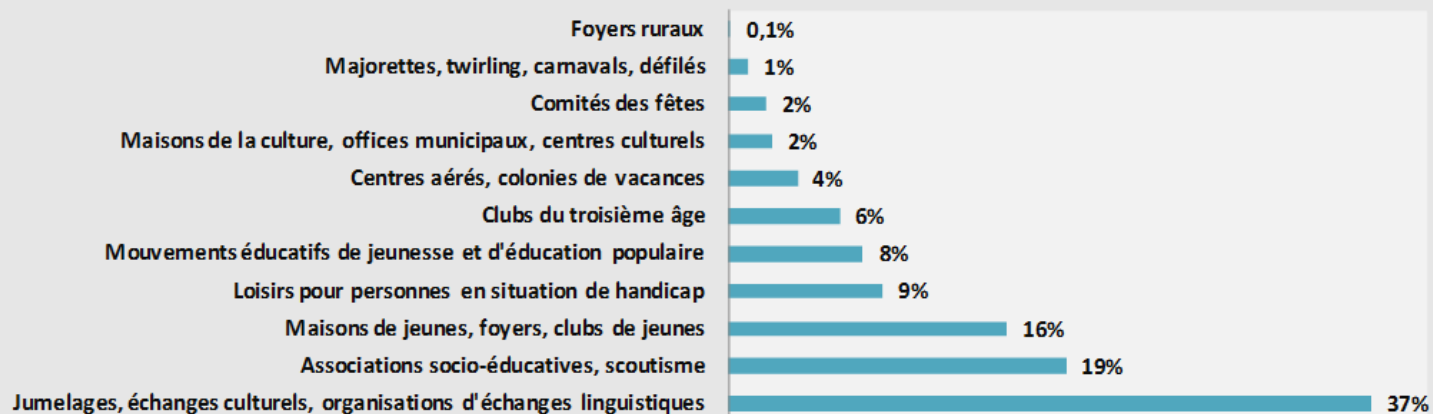
Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Loisirs »



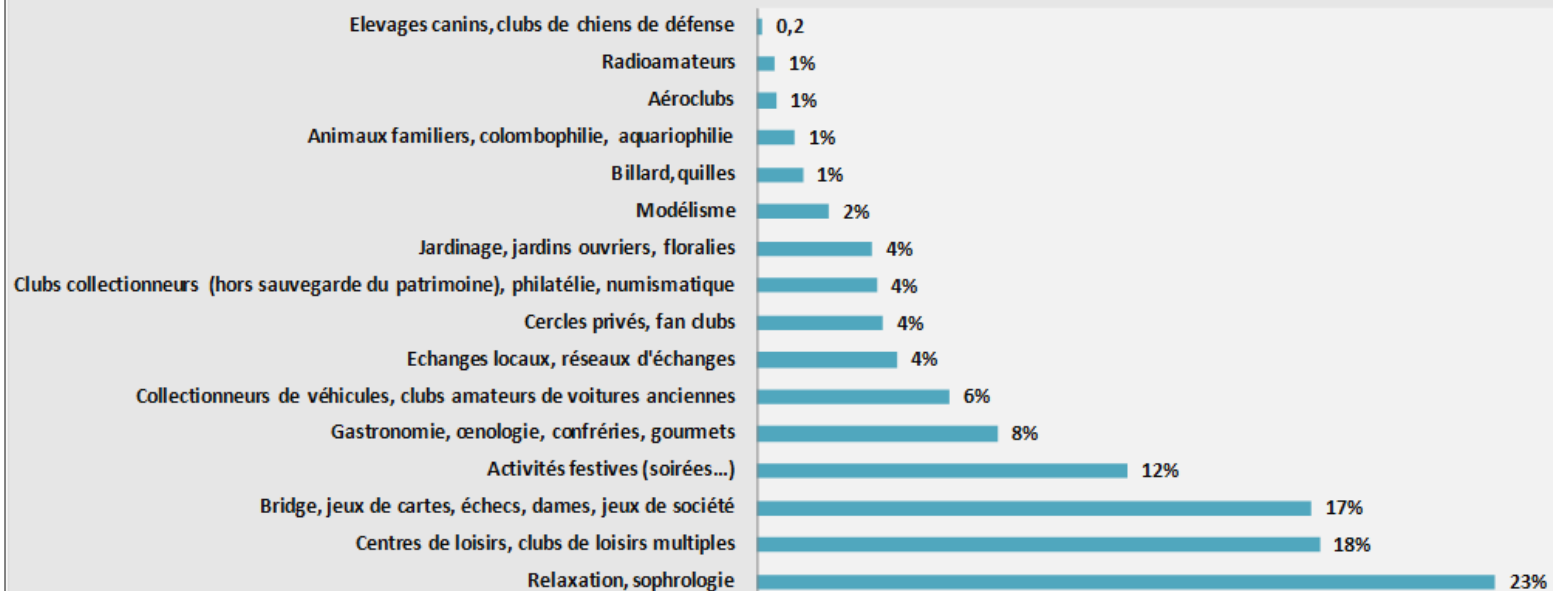
Composé des thèmes « action socioculturelle » et « clubs de loisirs, relations », le secteur d'activité « loisirs » recense 2 326 associations. Il représente 13,3 % des associations des Hauts-de-Seine. Il comprend, à côté des équipements de type socioculturel (centres de loisirs, maisons de jeunes et de quartier, centres culturels...) un grand nombre de petites associations de loisirs spécialisés ou polyvalents, des amicales et des associations d'organisation de festivités. C'est aussi dans ce secteur que l'on retrouve les mouvements éducatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il n'est pas rare de rencontrer des associations de ce secteur proposer des activités autres que récréatives, notamment sportives et culturelles. Les associations d'amitiés internationales, de jumelage et d'échanges culturels sont en nombre important ainsi que celles développant des activités liées au bien-être et au développement harmonieux de soi (relaxation, sophrologie).



### Répartition en sous-thèmes du thème "Action socioculturelle"

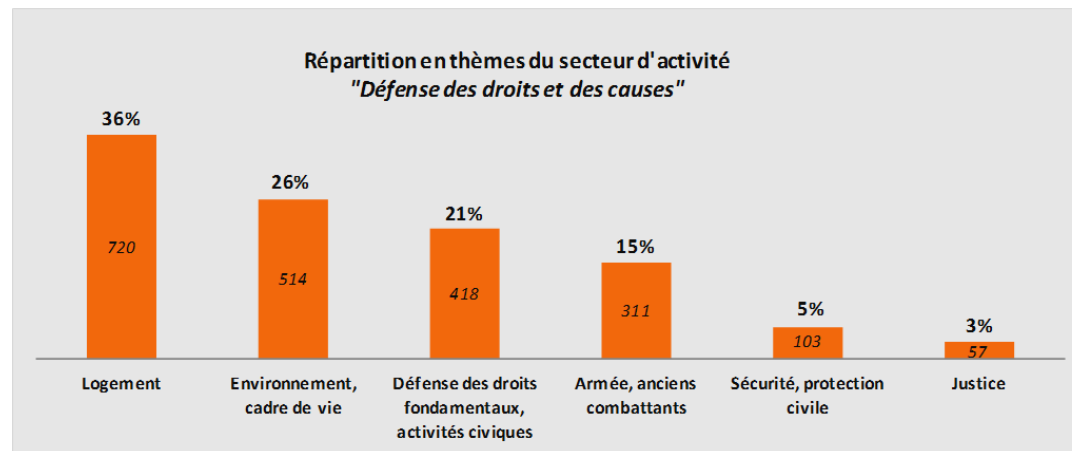
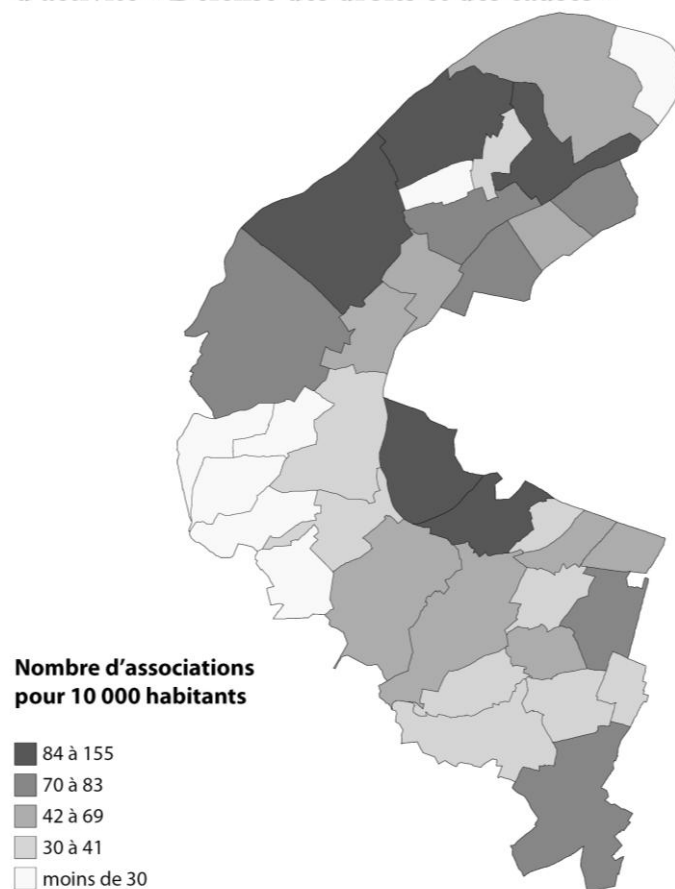


### Répartition en sous-thèmes du thème "Clubs de loisirs, relations"



## 5- Le secteur « Défense des droits et des causes » : majoritairement des associations de quartier, d'habitants... tournées vers la protection et l'amélioration du cadre de vie

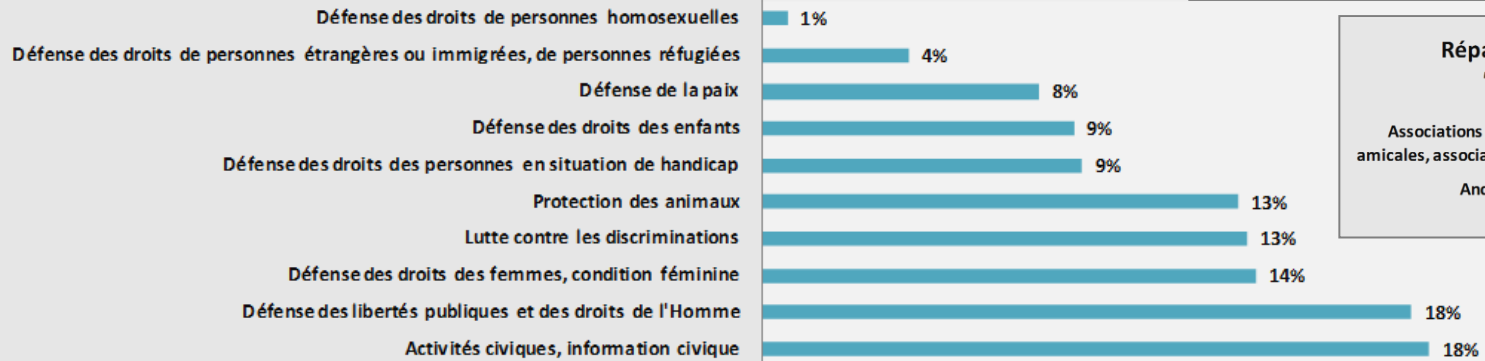
Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Défense des droits et des causes »



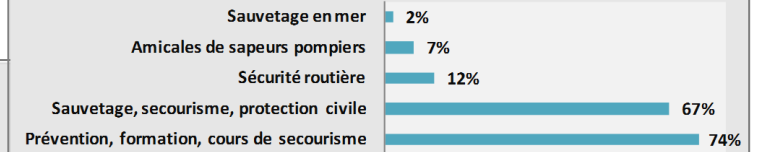
Des associations de défense et de sauvegarde de l'environnement (hors patrimoine bâti), de défense des droits de l'Homme et plus largement de défense des droits collectifs côtoient dans ce secteur des associations tournées vers la défense d'intérêts particuliers (hors intérêts économiques) tels que la défense des habitants d'un quartier, des locataires ou des propriétaires d'un logement. Se trouvent également dans ce secteur des groupements qui valorisent l'engagement citoyen à travers différentes actions comme l'action mémorielle et le souvenir militaire par le biais des mouvements d'anciens combattants ou, par exemple, l'action de secourisme à travers ses différents aspects (prévention, formation et protection) ou la sécurité routière. Le dénominateur commun de toutes ces associations est l'engagement autour d'un projet commun et civique.

Dans le département des Hauts-de-Seine, 2 011 associations agissent pour la « défense des droits et des causes », soit 11,5 % des associations.

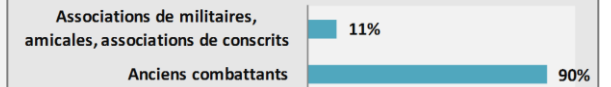
### Répartition en sous-thèmes du thème "Défense des droits fondamentaux, activités civiques"



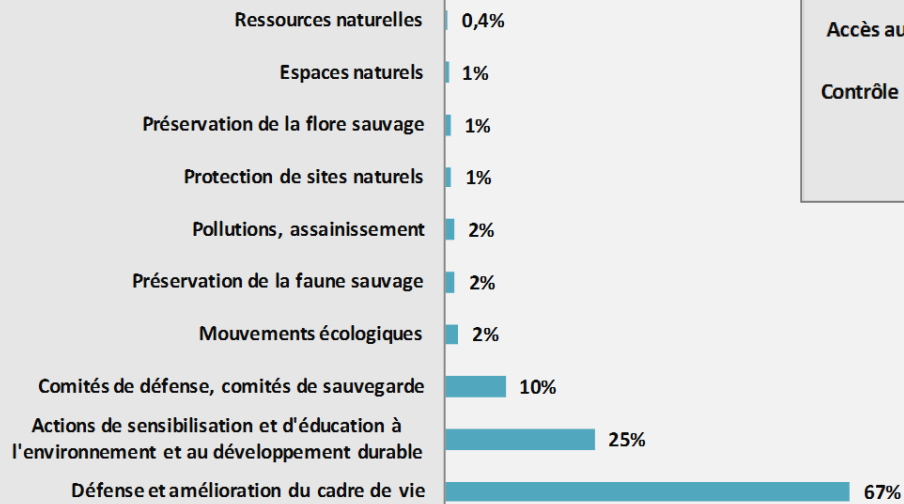
### Répartition en sous-thèmes du thème "Sécurité, protection civile"



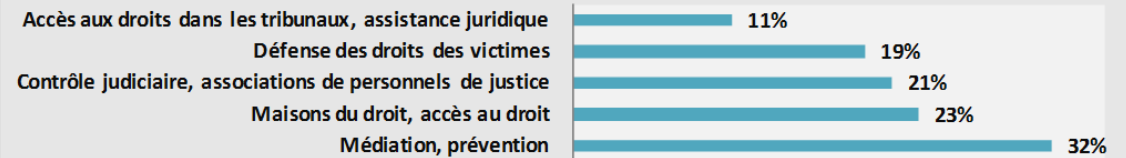
### Répartition en sous-thèmes du thème "Armée, anciens combattants"



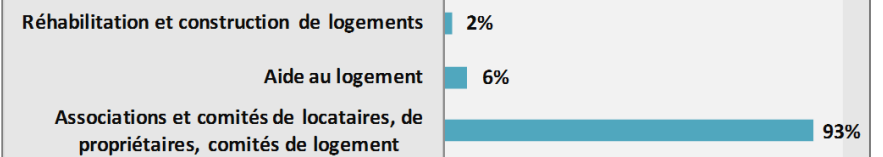
### Répartition en sous-thèmes du thème "Environnement, cadre de vie"



### Répartition en sous-thèmes du thème "Justice"

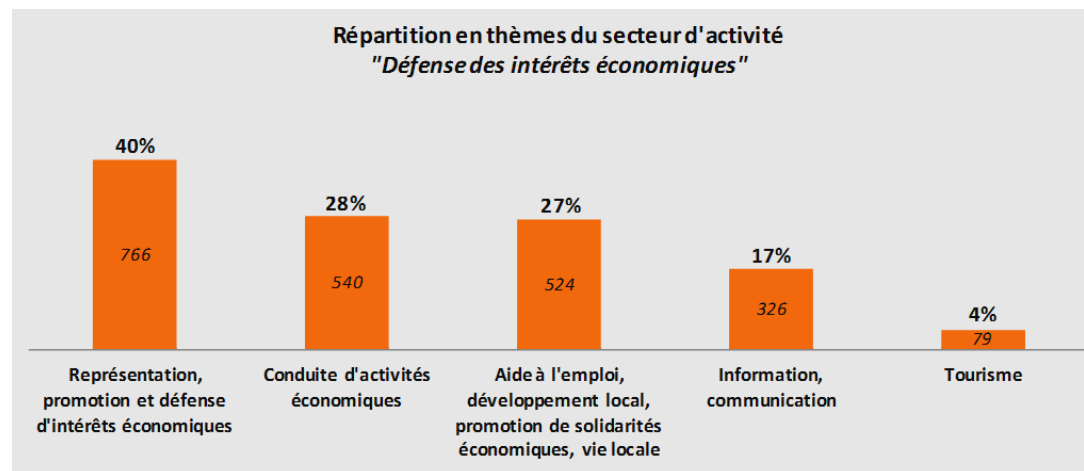
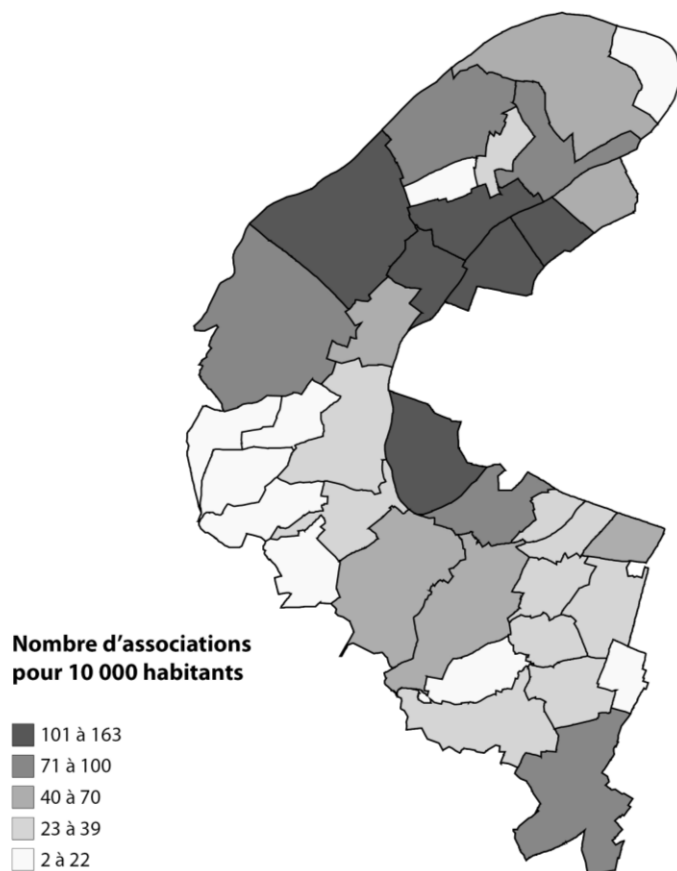


### Répartition en sous-thèmes du thème "Logement"



## 6- Le secteur « Défense des intérêts économiques » : du développement social local à la défense d'intérêts économiques sectoriels et nationaux

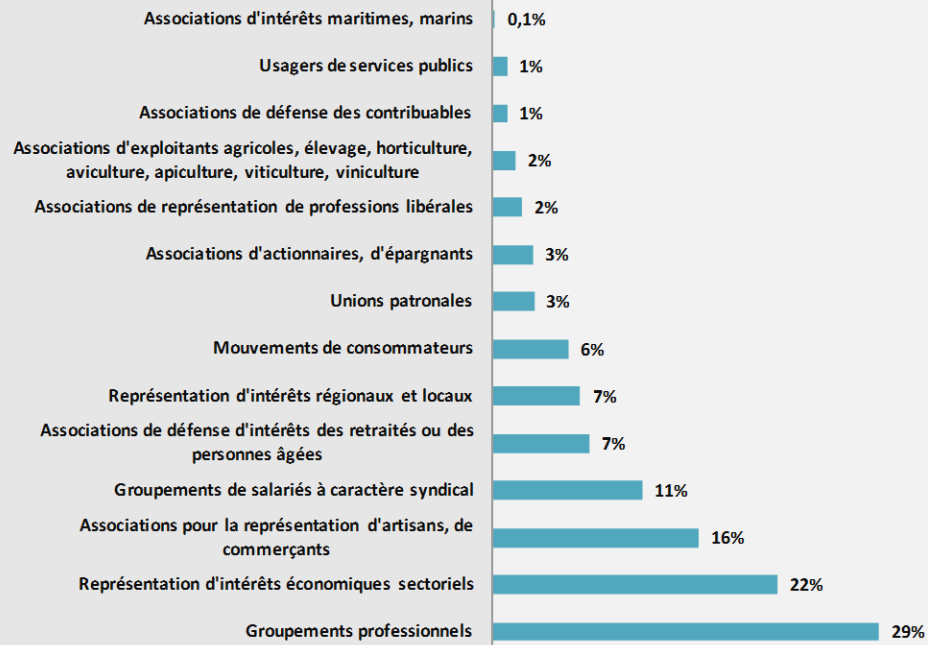
Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Défense des intérêts économiques »



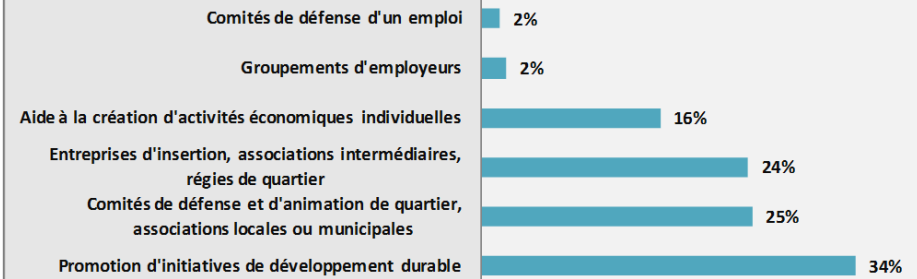
Ce secteur comprend des associations (1 939, soit 11 % des associations des Hauts-de-Seine) de solidarités économiques et d'aide à l'emploi qui œuvrent pour l'insertion sociale par l'activité économique, des associations de conduite d'activités économiques dans divers domaines (transports, services aux professionnels, aménagement local, restauration...), des associations tournées vers le champ de l'information et de la communication (réseaux Internet, radios, édition, audiovisuel...) ou du tourisme. On retrouve également des associations pour la représentation et la défense d'intérêts économiques (groupements professionnels, associations d'artisans et de commerçants, mouvements de consommateurs, groupements de salariés, unions patronales, usagers de services publics...). Ces associations agissent principalement au niveau local, en lien, direct ou indirect, avec d'autres acteurs du territoire. Elles deviennent, par leur action de proximité, des acteurs du développement local et social des territoires.

Mais, spécificité des Hauts-de-Seine : 31 % des associations de défense des intérêts économiques recensées œuvrent au niveau national. La représentation de ce niveau d'intervention, très supérieure en comparaison à d'autres territoires, s'explique par le tissu économique du département, la présence de grandes entreprises et groupes industriels. La présence de nombreuses entreprises étrangères explique aussi le taux élevé d'associations (8 %) ayant comme aire d'intervention le niveau international.

**Répartition en sous-thèmes du thème  
"Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques"**



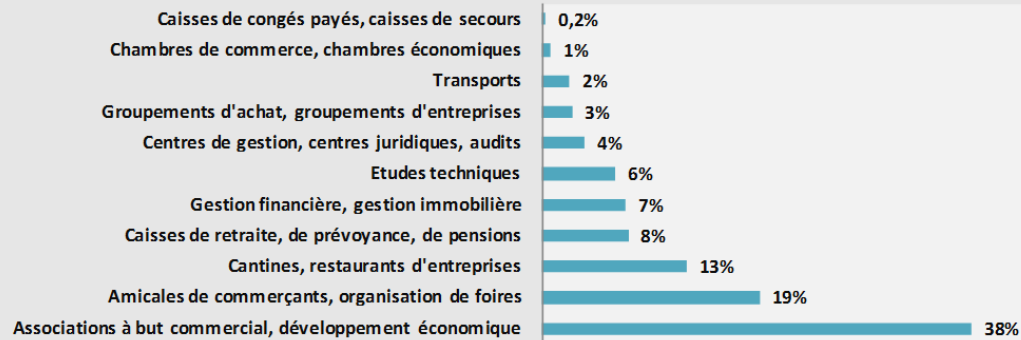
**Répartition en sous-thèmes du thème  
"Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques, vie locale"**



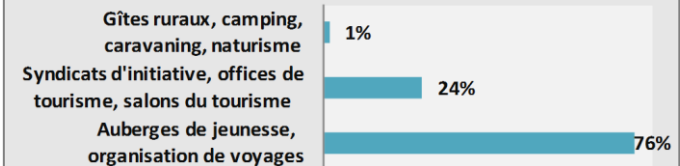
**Répartition en sous-thèmes du thème  
"Information, communication"**



**Répartition en sous-thèmes du thème  
"Conduite d'activités économiques"**

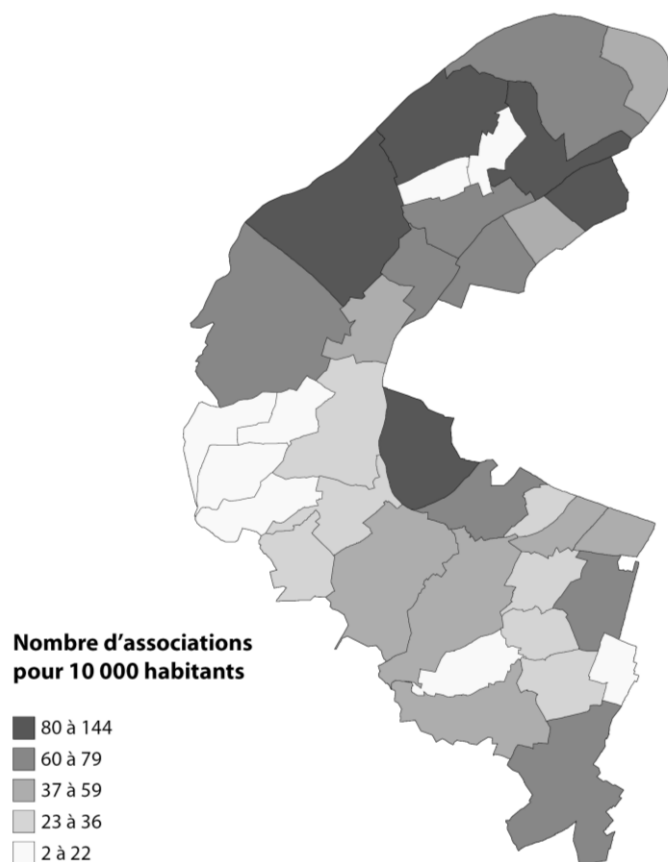


**Répartition en sous-thèmes du thème  
"Tourisme"**



## 7- Le secteur « Action caritative et humanitaire » : l'aide aux populations matériellement démunies et une intervention importante des associations au plan international

### Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Action caritative et humanitaire »

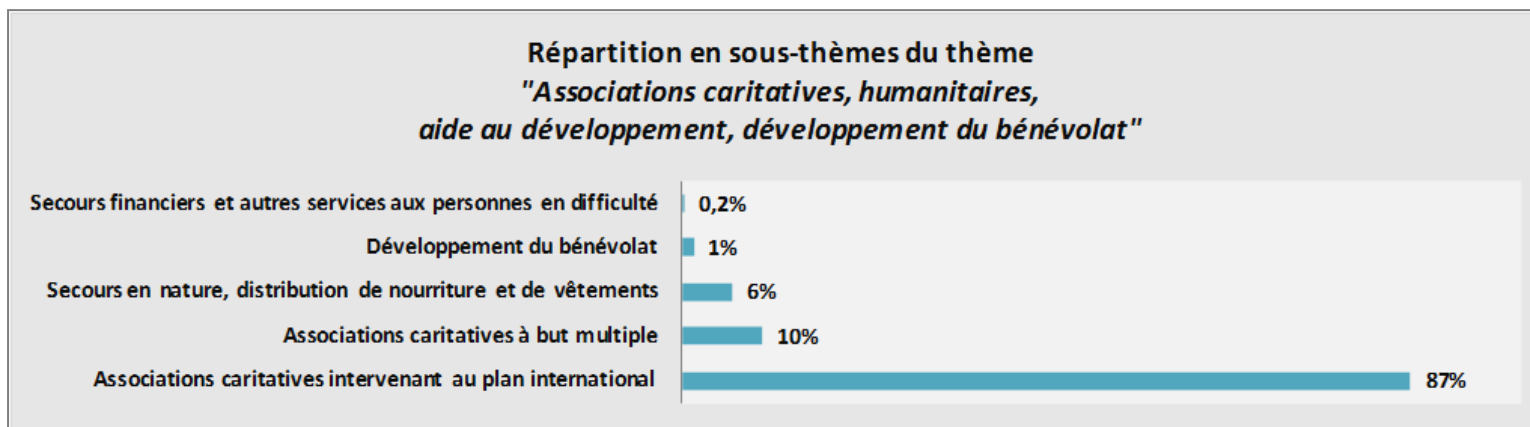


Les associations du domaine caritatif et humanitaire ciblent leurs actions en direction des populations les plus démunies matériellement, socialement ou financièrement pour leur porter secours et assistance. L'aide humanitaire prend diverses formes et nécessite de distinguer l'aide d'urgence (dons d'argent, secours en nature et envoi de marchandises et d'équipements de première nécessité) et les projets de développement à l'étranger (éducation et protection des enfants, éducation et protection sanitaire, mise en place de réseaux d'eau, aide au développement économique d'un village...).

Ce secteur est très marqué par les associations qui interviennent sur le plan international. En effet, sur les 1 709 associations répertoriées (soit 9,7 % des associations des Hauts-de-Seine), 87 % d'entre-elles revendiquent une dimension internationale dans leurs projets. Pour bon nombre de ces associations, les dirigeants ou bénévoles sont originaires ou ont un lien étroit avec le pays ou la région du pays qui bénéficie de leur aide. L'activité de l'association se fait donc à la fois localement, sur le territoire de vie des militants-bénévoles, avec diverses manifestations servant à récolter les moyens nécessaires à une redistribution, et à l'étranger, avec le plus souvent une activité relative à une région géographique ciblée. Fréquemment, une même association répertoriée comme amicale de personnes originaires d'un même pays, l'est aussi comme association caritative intervenant au plan international.

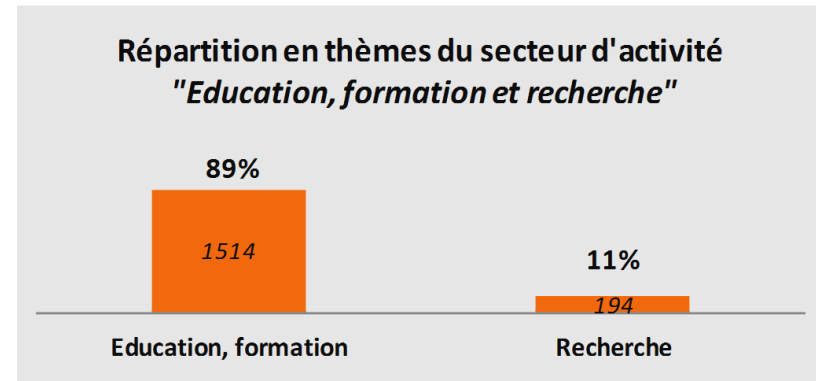
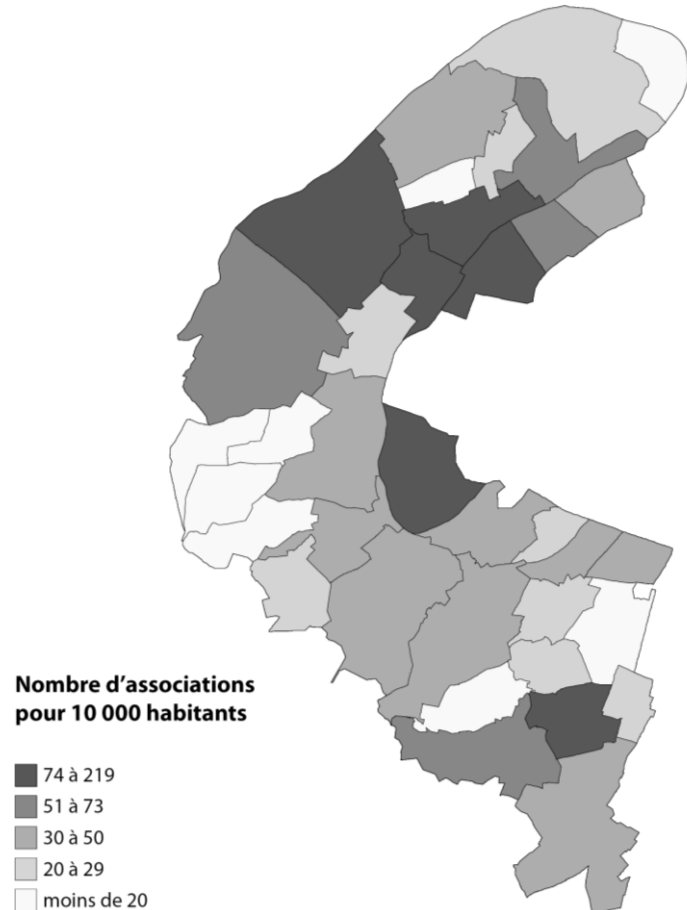
*Remarque méthodologique : le secteur d'activité « action caritative et humanitaire » n'est constitué que d'un seul « thème ».*

Les actions envers les populations les plus démunies du département sont représentées par le croisement des trois sous-thèmes « associations caritatives à but multiple », « secours en nature... » et « secours financiers et autres services aux personnes en difficulté ». Les associations, qui y sont recensées, sont pour un nombre important d'entre elles des délégations et des comités locaux d'organisations nationales, reconnues d'utilité publique, comme le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Croix-Rouge, le mouvement Emmaüs, ATD Quart-Monde ou les Restaurants du Cœur... Ces organismes, souvent évoqués lorsqu'on considère les différents secours en nature (nourriture, vêtements...), peuvent offrir d'autres services qui permettent la lutte contre l'exclusion (soutien scolaire, accès aux loisirs et à la culture...). C'est dans la relation d'aide que se situe leur spécificité.



## 8- Le secteur « Éducation, formation et recherche » : majoritairement des associations d'étudiants, de parents d'élèves et des associations d'accompagnement à la scolarité

Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Éducation, formation et recherche »

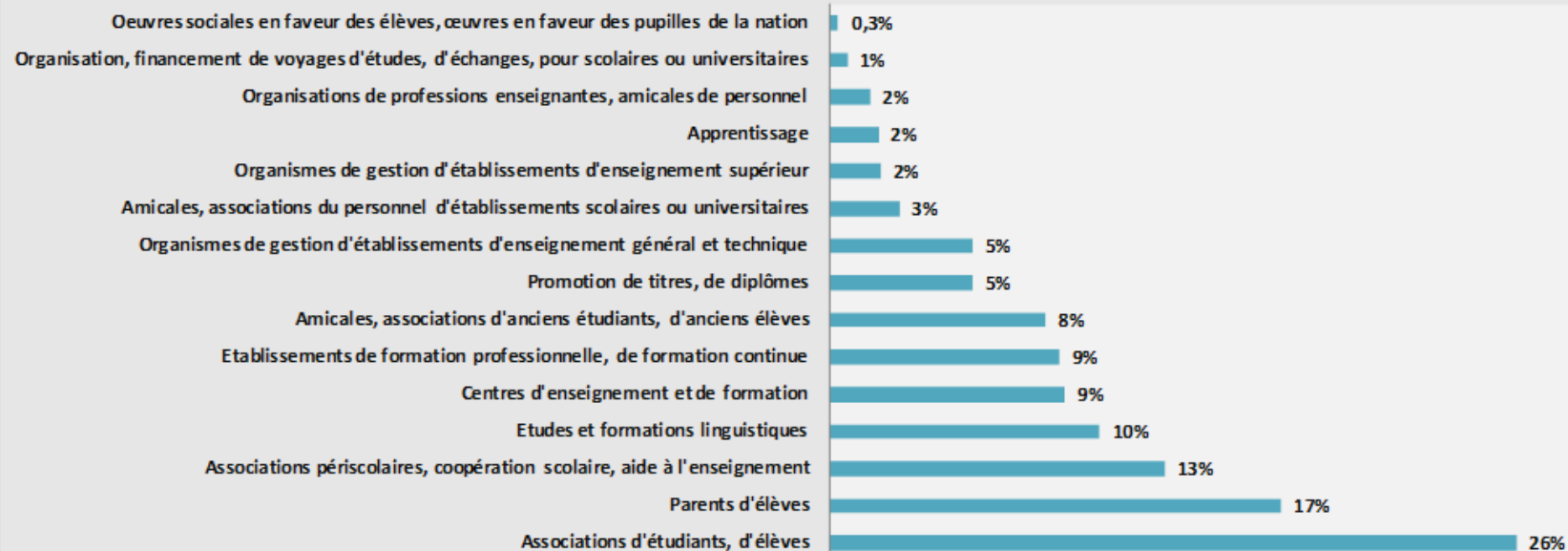


Ce secteur regroupe les thèmes « éducation, formation » et « recherche ». Il représente 1 698 associations répertoriées, soit 9,7 % des associations des Hauts-de-Seine. Il comprend des structures chargées de la gestion d'établissements d'enseignement ou de formation, des acteurs de l'enseignement scolaire et périscolaire (coopératives scolaires, associations d'accompagnement à la scolarité, associations de parents d'élèves, associations d'étudiants, associations d'enseignement linguistique...). On y trouve aussi les associations œuvrant pour la recherche et la promotion/diffusion de savoirs.

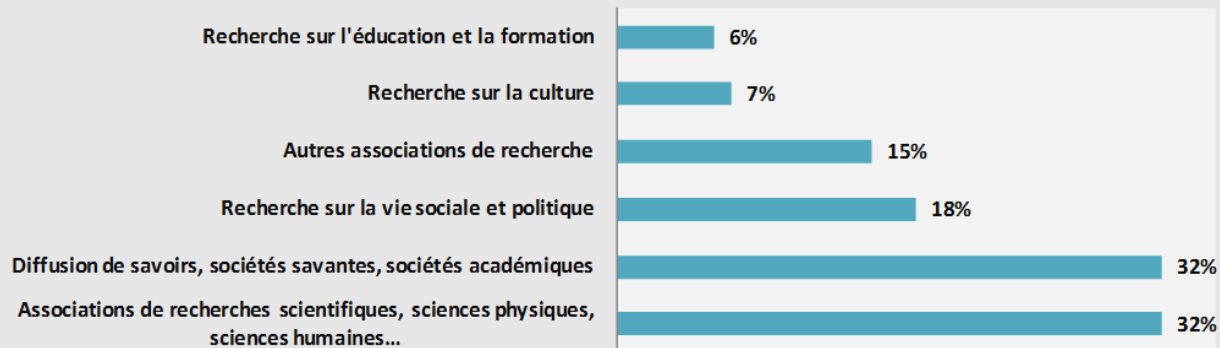
Près de 400 associations d'élèves/d'étudiants ont été recensées. La présence d'établissements d'enseignement supérieur dans les Hauts-de-Seine explique la fréquence de ce type d'association. La localisation de ces établissements va de pair avec la localisation des sièges sociaux des associations. On les retrouve donc essentiellement dans les communes suivantes : Nanterre, Courbevoie, Puteaux, Sceaux et dans une moindre mesure Antony (du fait de la présence d'une résidence universitaire sur son territoire).



### Répartition en sous-thèmes du thème "Education, formation"

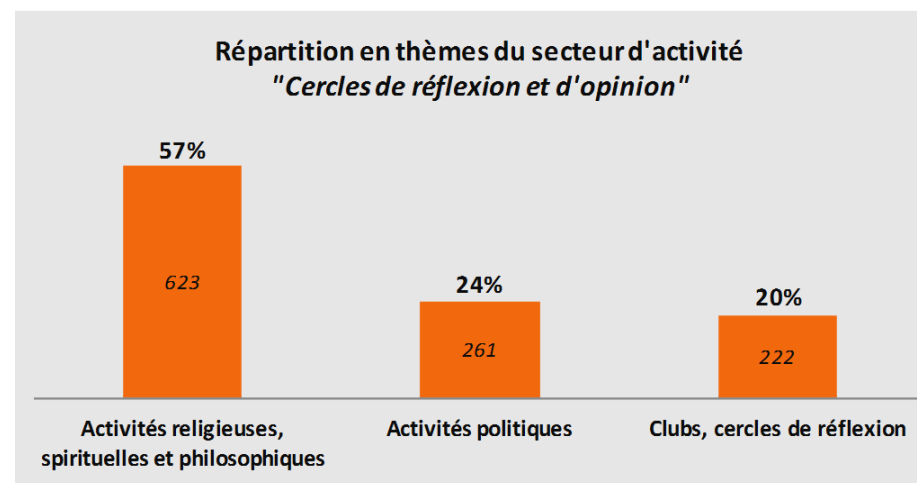
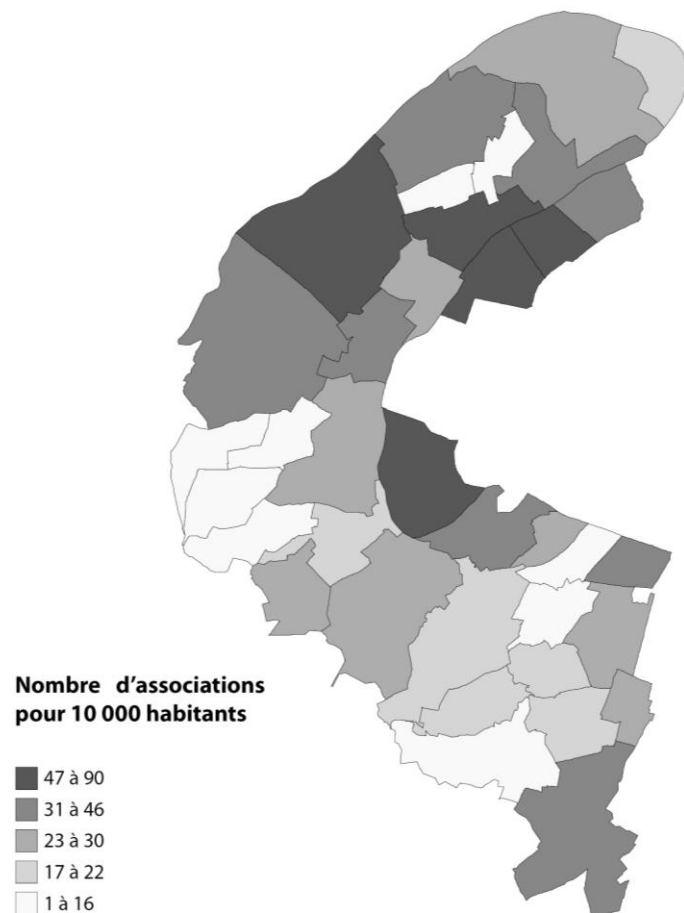


### Répartition en sous-thèmes du thème "Recherche"



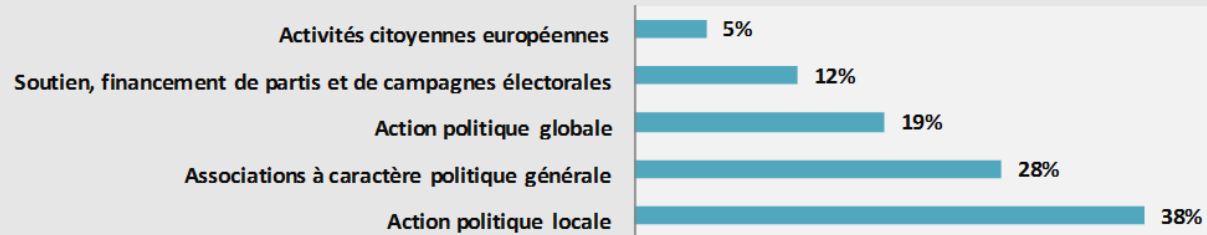
## 9- Le secteur « Cercles de réflexion et d'opinion » : l'affirmation d'une idéologie, d'une pensée philosophique, d'une conception politique... propice à l'engagement associatif et au militantisme

Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Cercles de réflexion et d'opinion »

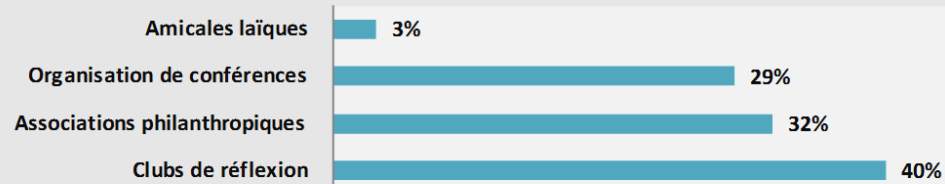


Le secteur d'activité « cercles de réflexion et d'opinion » rassemble des associations dont l'action est tournée vers le politique, le religieux, le spirituel, le philosophique ou la philanthropie. L'activité culturelle ou laïque, les opinions quelle que soit leur vocation, sont fédératrices et vectrices d'un rassemblement des militants sous forme associative. L'affirmation d'une idéologie, d'une pensée philosophique, d'une conception politique, mais aussi la mise en débat dans les clubs et cercles de réflexion, sont les deux composantes de ce secteur qui représente 6,3 % des associations répertoriées dans les Hauts-de-Seine, soit 1 102 associations.

### Répartition en sous-thèmes du thème *"Activités politiques"*

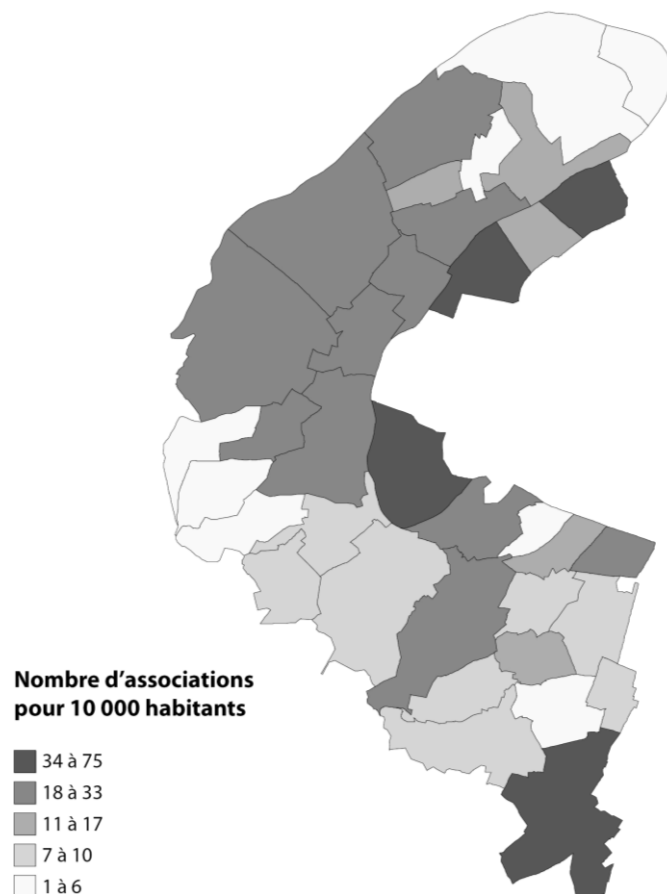


### Répartition en sous-thèmes du thème *"Clubs, cercles de réflexion"*



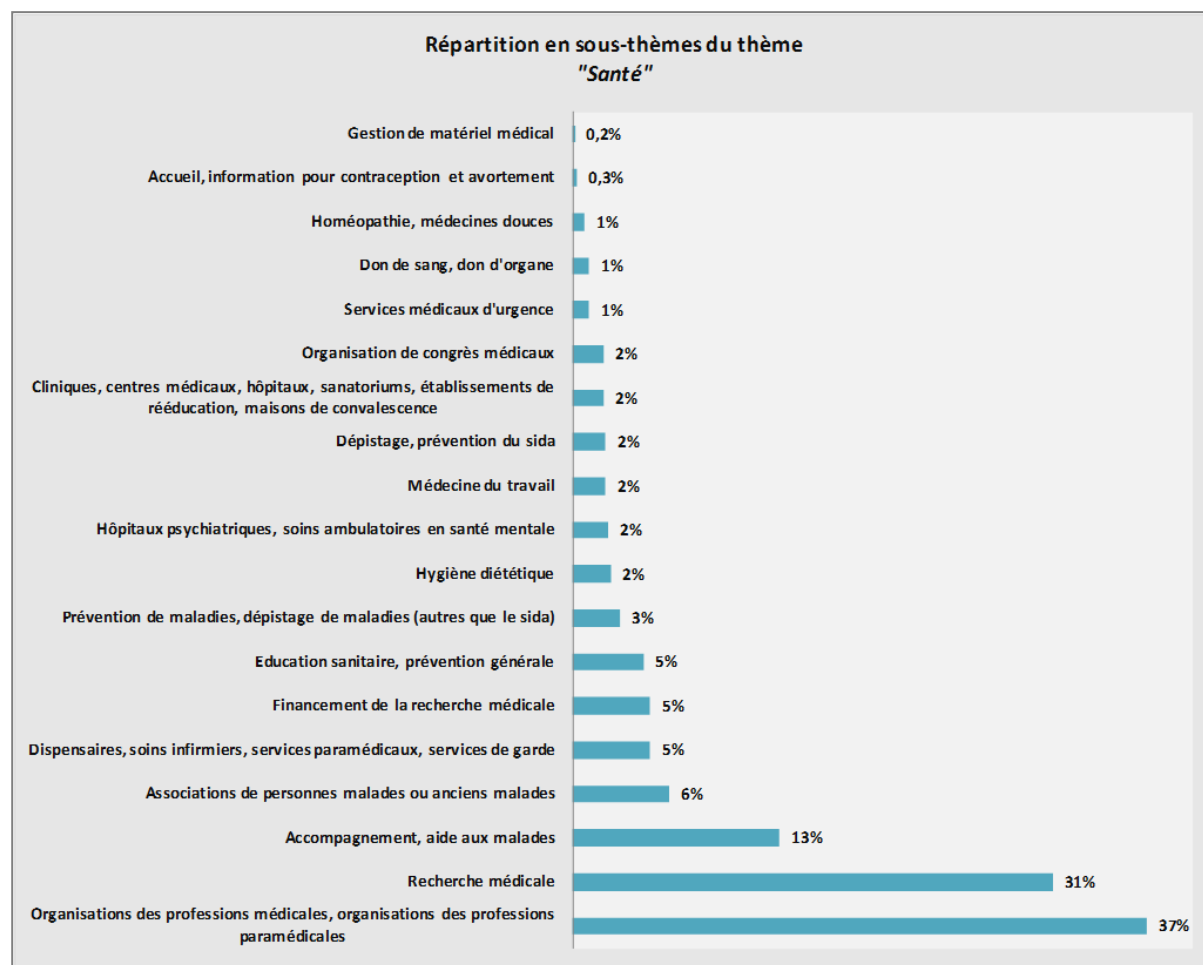
## 10- Le secteur « Santé » : des associations de professionnels, des associations d'accompagnement des malades et de prévention

### Nombre d'associations pour 10 000 habitants pour le secteur d'activité « Santé »



Remarque méthodologique : le secteur d'activité « santé » n'est constitué que d'un seul « thème ».

Le secteur sanitaire regroupe 658 associations dans les Hauts-de-Seine, soit 3,7 % des associations tous secteurs confondus. Trois profils d'associations se distinguent : les associations de malades, d'aide aux malades et de lutte contre une maladie ; les associations de prévention, d'information, de sensibilisation à un problème de santé ou d'éducation à la santé ; les associations réunissant les professionnels de la santé (associations gestionnaires d'établissements, de soins infirmiers, d'organisation des professions médicales, de recherche médicale...).



# Conclusion

---

Le soutien au mouvement associatif constitue l'une des missions de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Île-de-France (DRJSCS) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine (DDCS). Elles ont en charge à ce titre l'appui au développement des associations (structuration, formation des bénévoles, appui technique à la vie associative) et aux synergies locales pour la mise en œuvre des politiques publiques. Elles sont aussi chargées d'assurer une veille et une observation sur la vie associative.

Les 17 551 associations répertoriées en 2012 témoignent de la richesse du tissu associatif des Hauts-de-Seine. Le présent regard porté sur ce territoire vise à faire connaître la répartition des associations selon leur secteur d'activité et l'importance relative de chacun d'entre eux. Les résultats traduisent que les caractéristiques de cette vie associative sont étroitement liées à la vie du département, à son histoire et à sa géographie, à son évolution démographique, sociale, économique et politique.

La moitié des associations sont localisées dans les dix communes du département les plus peuplées. Les six communes de plus de 75 000 habitants représentent à la fois le tiers de la population des Hauts-de-Seine et le tiers du nombre d'associations alto-séquanaises. Le taux moyen départemental est de 11,4 associations pour 1 000 habitants.

Les Hauts-de-Seine comptent en moyenne annuelle 1 500 créations d'associations lors de la décennie écoulée soit 11 % des créations annuelles de l'Île-de-France. Alors que le mouvement national est à la baisse consécutive du nombre de créations sur les trois dernières années, les Hauts-de-Seine sont l'un des rares départements métropolitains (seulement huit) en légère hausse. En 2012, les Hauts-de-Seine occupent le 8<sup>e</sup> rang national des créations d'associations.

La densité du secteur associatif est un critère important du dynamisme des Hauts-de-Seine. Il nous revient à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de conforter ce dynamisme et de soutenir le développement du mouvement associatif. La présente étude, en permettant de mieux connaître cette richesse, s'inscrit dans cette double volonté.





## Annexe 1 – Résultats en effectifs et par sous-thèmes du recensement des associations des Hauts-de-Seine

Vous trouverez ici les résultats détaillés du dénombrement - en valeur absolue et sans double compte - des 17 551 associations actives répertoriées dans les Hauts-de-Seine, par secteur d'activité et par thème. Les données sont présentées par ordre décroissant des secteurs d'activité. De même, le nombre d'associations par thème/sous-thème au sein de chaque secteur/thème est présenté par ordre décroissant.

<b>Secteur d'activité : Culture</b>	<b>4 328</b>
<b>Thème : Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles</b>	<b>4 086</b>
<i>promotion de l'art et des artistes</i>	1 612
<i>théâtre, marionnettes, cirque, spectacles de variété</i>	947
<i>chant choral, musique</i>	903
<i>folklore</i>	389
<i>danse</i>	382
<i>photographie, cinéma (dont ciné-clubs)</i>	286
<i>arts graphiques, bandes dessinées, peinture, sculpture, architecture</i>	238
<i>artisanat, travaux manuels, bricolage, expositions</i>	165
<i>expression écrite, littérature, poésie</i>	112
<i>loisirs scientifiques et techniques</i>	76
<i>langues, dialectes, patois</i>	43
<i>bibliothèques, ludothèques, discothèques, vidéothèques</i>	36
<i>arts de la rue</i>	13
<b>Thème : Préservation du patrimoine</b>	<b>278</b>
<i>comités de défense du patrimoine</i>	91
<i>commémorations, entretien de monuments et sites historiques, souvenir militaire</i>	80
<i>associations, sociétés savantes pour des études historiques, histoire du patrimoine</i>	74
<i>sociétés, clubs de généalogie</i>	25
<i>collections d'objets, de documents, bibliothèques spécialisées pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine</i>	21
<i>musées, collections historiques</i>	14
<i>construction de monuments (sauf lieux de culte)</i>	1

**Secteur d'activité : Social****2 714**

<b>Thème : Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide</b> (hors défense de droits fondamentaux)	<b>1366</b>
<i>amicales de personnes originaires d'un même pays, d'une même région du monde</i>	574
<i>groupements d'entraide et de solidarité</i>	279
<i>associations du personnel d'une entreprise (hors caractère syndical)</i>	251
<i>associations féminines pour l'entraide et la solidarité</i>	105
<i>organisation de professions (hors caractère syndical)</i>	94
<i>amicales de personnes originaires d'une même région</i>	57
<i>associations de personnes en situation de handicap pour l'entraide et la solidarité</i>	24
<i>associations de classe d'âge</i>	8
<i>associations de personnes homosexuelles pour l'entraide et la solidarité</i>	5
<b>Thème : Interventions sociales</b>	<b>635</b>
<i>aide à l'insertion des jeunes</i>	146
<i>aide et conseils aux familles</i>	107
<i>aide aux personnes en danger, solitude, désespoir, soutien psychologique et moral</i>	90
<i>associations familiales, services sociaux pour les familles</i>	80
<i>aide aux réfugiés et aux immigrés (hors défense de droits fondamentaux)</i>	67
<i>lutte contre l'illettrisme</i>	65
<i>centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, centres d'études et d'action sociale</i>	49
<i>groupements de chômeurs, aide aux chômeurs</i>	46
<i>soutien aux détenus, reclassement des détenus</i>	16
<i>foyers socio-éducatifs</i>	13
<i>aide aux victimes de violences faites aux enfants</i>	12
<i>lutte contre la violence routière</i>	10
<i>aide aux victimes de violences conjugales</i>	10
<i>lutte contre le surendettement</i>	5
<i>aide aux victimes de calamités naturelles, de catastrophes naturelles</i>	4
<i>lutte contre diverses formes de violence</i>	4
<i>réinsertion des délinquants</i>	1
<b>Thème : Services et établissements médico-sociaux</b>	<b>460</b>
<i>aide sociale aux personnes en situation de handicap</i>	191
<i>établissements et services pour enfants/adultes handicapés, établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	177
<i>prévention et lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme, la toxicomanie</i>	57
<i>établissements et services pour adultes en difficulté, centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)</i>	56
<i>établissements et services pour adolescents en difficulté</i>	36
<i>accueil et protection de la petite enfance</i>	20
<i>aide aux accidentés du travail</i>	0
<i>aide aux victimes de maladies professionnelles</i>	0
<b>Thème : Services familiaux, services aux personnes âgées</b>	<b>382</b>
<i>crèches, garderies, haltes garderies</i>	150
<i>aide à domicile</i>	139
<i>services aux personnes âgées (téléalarme...)</i>	90
<i>foyers pour personnes âgées, maisons de retraite, maisons de retraite médicalisées</i>	52



**Secteur d'activité : Sports****2 402****Thème : Sports, activités de plein air****2 370**

<i>gestion d'équipements sportifs, organisation de rencontres sportives, organisation de championnats, clubs de supporters</i>	272
<i>gymnastique (gymnastique, gymnastique d'entretien, éducation physique, yoga), aérobic</i>	258
<i>associations multisports scolaires ou universitaires</i>	251
<i>football (football, futsal)</i>	243
<i>autres arts martiaux (karaté, aikido, taekwondo)</i>	234
<i>associations pour la promotion du sport, médailles, mérite sportif</i>	210
<i>associations multisports d'entreprise</i>	196
<i>sports mécaniques (sport automobile, moto, trial)</i>	128
<i>danse sportive (danse sportive, hip hop, claquettes)</i>	118
<i>sports de combat (boxe, kick box, boxe thaï, lutte)</i>	117
<i>natation - baignade (natation, plongée)</i>	84
<i>marche sportive (randonnée pédestre, raid, trekking, course orientation)</i>	70
<i>tennis (tennis, longue paume)</i>	69
<i>athlétisme (triathlon, pentathlon, footing, jogging)</i>	66
<i>cyclisme (cyclisme, vélo, VTT, y compris course d'orientation à vélo, cyclotourisme)</i>	60
<i>boules (pétanque, boules)</i>	57
<i>handisport</i>	52
<i>rugby (rugby à 13, à 15)</i>	52
<i>golf</i>	51
<i>associations multisports locales</i>	50
<i>judo</i>	41
<i>basket-ball</i>	40
<i>activités de plein air (dont saut à l'élastique)</i>	40
<i>tir (tir à l'arc, tir à balle, ball-trap), javelot</i>	39
<i>voile (voile, dériveur, planche à voile)</i>	39
<i>équitation (équitation, hippisme, course camarguaise, landaise)</i>	36
<i>badminton (badminton, squash, pelote basque)</i>	34
<i>tennis de table (tennis de table, ping-pong)</i>	31
<i>autres sports collectifs (baseball, hockey sur gazon, football américain)</i>	24
<i>handball</i>	23
<i>escrime</i>	22
<i>escalade, montagne (escalade, spéléologie, via ferrata, canyoning, alpinisme)</i>	22
<i>volley ball (volley, beach volley)</i>	21
<i>roller - skate</i>	21
<i>sports aériens (avion, planeur, ULM, parachutisme)</i>	21
<i>muscultation (culturisme, musculation)</i>	17
<i>hockey sur glace, sports de glace</i>	17
<i>aviron, canoë-kayak (aviron, rafting, canoë-kayak, joutes)</i>	12
<i>sports de neige (ski alpin, ski de fond, snowboard), sports de montagne</i>	6
<i>bowling</i>	6
<i>arbitrage</i>	5
<i>nautisme, glisse sur eau (ski nautique, surf, char à voile)</i>	4
<i>haltérophilie</i>	2

**Thème : Chasse pêche****34**

<i>pêche</i>	21
<i>chasse</i>	14

<b>Secteur d'activité : Loisirs</b>	<b>2 326</b>
<b>Thème : Action socioculturelle</b>	<b>1 245</b>
<i>jumelages, échanges culturels, organisation d'échanges linguistiques</i>	459
<i>associations socio-éducatives, scoutisme</i>	241
<i>maisons de jeunes, foyers, clubs de jeunes</i>	199
<i>loisirs pour personnes en situation de handicap</i>	110
<i>mouvements éducatifs de jeunesse et d'éducation populaire</i>	96
<i>clubs troisième âge</i>	79
<i>centres aérés, colonies de vacances</i>	49
<i>maisons de la culture, offices municipaux, centres culturels</i>	31
<i>comités des fêtes</i>	27
<i>majorettes, twirling, carnivals, défilés</i>	14
<i>foyers ruraux</i>	1
<b>Thème : Clubs de loisirs, relations</b>	<b>1 118</b>
<i>relaxation, sophrologie</i>	257
<i>centres de loisirs, clubs de loisirs multiples</i>	196
<i>bridge, jeux de cartes, échecs, dames, jeux de société</i>	193
<i>activités festives (soirées...)</i>	129
<i>gastronomie, œnologie, confréries, gourmets</i>	84
<i>collectionneurs de véhicules, clubs amateurs de voitures anciennes</i>	67
<i>échanges locaux, réseaux d'échanges</i>	49
<i>cercles privés, fan clubs</i>	44
<i>clubs de collectionneurs (hors sauvegarde, entretien du patrimoine), philatélie, numismatique</i>	42
<i>jardinage, jardins ouvriers, floralies</i>	40
<i>modélisme</i>	25
<i>billard, quilles</i>	16
<i>animaux familiers, colombophilie, aquariophilie</i>	13
<i>aéroclubs</i>	7
<i>radioamateurs</i>	6
<i>élevages canins, clubs de chiens de défense</i>	2

<b>Secteur d'activité : Défense des droits et des causes</b>	<b>2 011</b>
<b>Thème : Logement</b>	<b>720</b>
<i>associations et comités de locataires, de propriétaires, comités de logement</i>	669
<i>aide au logement</i>	42
<i>réhabilitation et construction de logements</i>	13
<b>Thème : Environnement, cadre de vie</b>	<b>514</b>
<i>défense et amélioration du cadre de vie</i>	346
<i>actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable</i>	128
<i>comités de défense, comités de sauvegarde</i>	52
<i>mouvements écologiques</i>	12
<i>préservation de la faune sauvage</i>	9
<i>pollutions, assainissement</i>	8
<i>protection de sites naturels</i>	6
<i>préservation de la flore sauvage</i>	5
<i>espaces naturels</i>	3
<i>ressources naturelles</i>	2
<b>Thème : Défense de droits fondamentaux, activités civiques</b>	<b>418</b>
<i>activités civiques, information civique</i>	77
<i>défense des libertés publiques et des droits de l'Homme</i>	75
<i>défense des droits des femmes, condition féminine</i>	57
<i>lutte contre les discriminations</i>	56
<i>protection des animaux</i>	55
<i>défense des droits des personnes en situation de handicap</i>	37
<i>défense des droits des enfants</i>	36
<i>défense de la paix</i>	32
<i>défense des droits de personnes étrangères ou immigrées, de personnes réfugiées</i>	17
<i>défense des droits de personnes homosexuelles</i>	3
<i>association pour la défense des droits de minorités</i>	0
<i>défense des droits de personnes rapatriées</i>	0
<b>Thème : Armée, anciens combattants</b>	<b>311</b>
<i>anciens combattants</i>	280
<i>associations de militaires, amicales, associations de conscrits</i>	33
<b>Thème : Sécurité, protection civile</b>	<b>103</b>
<i>prévention, formation, cours de secourisme</i>	76
<i>sauvetage, secourisme, protection civile</i>	69
<i>sécurité routière</i>	12
<i>amicales de sapeurs pompiers</i>	7
<i>sauvetage en mer</i>	2
<i>sécurité et sauvetage en montagne</i>	0
<b>Thème : Justice</b>	<b>57</b>
<i>médiation, prévention</i>	18
<i>maisons du droit, accès au droit</i>	13
<i>contrôle judiciaire, associations de personnels de justice</i>	12
<i>défense des droits des victimes</i>	11
<i>accès aux droits dans les tribunaux, assistance juridique</i>	6

<b>Secteur d'activité : Défense des intérêts économiques</b>	<b>1 939</b>
<b>Thème : Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques</b>	<b>766</b>
<i>groupements professionnels</i>	225
<i>représentation d'intérêts économiques sectoriels</i>	166
<i>associations pour la représentation d'artisans, de commerçants</i>	120
<i>groupements de salariés à caractère syndical</i>	87
<i>associations de défense d'intérêts des retraités ou des personnes âgées</i>	56
<i>représentation d'intérêts régionaux et locaux</i>	51
<i>mouvements de consommateurs</i>	44
<i>unions patronales</i>	24
<i>associations d'actionnaires, d'épargnants</i>	23
<i>associations de représentation de professions libérales</i>	17
<i>associations d'exploitants agricoles, élevage, horticulture, aviculture, apiculture, viticulture, viniculture</i>	13
<i>usagers de services publics</i>	8
<i>associations de défense des contribuables</i>	8
<i>associations d'intérêts maritimes, marins</i>	1
<b>Thème : Conduite d'activités économiques</b>	<b>540</b>
<i>associations à but commercial, développement économique</i>	206
<i>amicales de commerçants, organisation de foires</i>	104
<i>cantines, restaurants d'entreprises</i>	69
<i>caisses de retraite, de prévoyance, de pensions</i>	41
<i>gestion financière, gestion immobilière</i>	40
<i>études techniques</i>	35
<i>centres de gestion, centres juridiques, audits</i>	20
<i>groupements d'achat, groupements d'entreprises</i>	14
<i>transports</i>	13
<i>chambres de commerce, chambres économiques</i>	4
<i>caisses de congés payés, caisses de secours</i>	1
<b>Thème : Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques, vie locale</b>	<b>524</b>
<i>promotion d'initiatives de développement durable</i>	178
<i>comités de défense et d'animation de quartier, associations locales ou municipales</i>	129
<i>entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier</i>	127
<i>aide à la création d'activités économiques individuelles</i>	85
<i>groupements d'employeurs</i>	12
<i>comités, défense d'un emploi</i>	9
<b>Thème : Information communication</b>	<b>326</b>
<i>professionnels de l'information et de la communication</i>	91
<i>presse, édition</i>	84
<i>réseaux internet</i>	67
<i>audiovisuel</i>	49
<i>auditeurs, consommateurs d'outils d'information et de communication</i>	32
<i>radios privées</i>	13
<i>autres supports de communication</i>	6
<b>Thème : Tourisme</b>	<b>79</b>
<i>auberges de jeunesse, organisation de voyages</i>	60
<i>syndicats d'initiative, offices de tourisme, salons du tourisme</i>	19
<i>gîtes ruraux, camping, caravaning, naturisme</i>	1
<i>maisons et villages de vacances</i>	0

<b>Secteur d'activité : Action caritative et humanitaire</b>	<b>1 709</b>
<b>Thème : Associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat</b>	<b>1 709</b>
<i>associations caritatives intervenant au plan international</i>	1 486
<i>associations caritatives à but multiple</i>	165
<i>secours en nature, distribution de nourriture et de vêtements</i>	104
<i>développement du bénévolat</i>	24
<i>secours financiers et autres services aux personnes en difficulté</i>	3

<b>Secteur d'activité : Education, formation et recherche</b>	<b>1 698</b>
<b>Thème : Education, formation</b>	<b>1 514</b>
<i>associations d'étudiants, d'élèves</i>	394
<i>parents d'élèves</i>	259
<i>associations périscolaires, coopération scolaire, aide à l'enseignement</i>	192
<i>études et formations linguistiques</i>	155
<i>centres d'enseignement et de formation</i>	135
<i>établissements de formation professionnelle, de formation continue</i>	132
<i>amicales, associations d'anciens étudiants, d'anciens élèves</i>	124
<i>organismes de gestion d'établissement d'enseignement général et technique</i>	82
<i>promotion de titres, de diplômes</i>	82
<i>amicales, associations du personnel d'établissements scolaires ou universitaires</i>	40
<i>organismes de gestion d'établissement d'enseignement supérieur</i>	29
<i>apprentissage</i>	28
<i>organisation de professions enseignantes, amicales de personnel</i>	23
<i>organisation, financement de voyages d'études, d'échanges, pour scolaires ou universitaires</i>	10
<i>œuvres sociales en faveur des élèves, œuvres en faveur des pupilles de la nation</i>	5
<i>maisons familiales rurales</i>	0
<b>Thème : Recherche</b>	<b>194</b>
<i>diffusion de savoirs, sociétés savantes, sociétés académiques</i>	62
<i>associations de recherches scientifiques, sciences physiques, sciences humaines...</i>	62
<i>recherche sur la vie sociale et politique</i>	34
<i>autres associations de recherche</i>	29
<i>recherche sur la culture</i>	13
<i>recherche sur l'éducation et la formation</i>	11
<i>recherche sur l'environnement et le climat</i>	0

<b>Secteur d'activité : Cercles de réflexion et d'opinion</b>	<b>1 102</b>
<b>Thème : Activités religieuses, spirituelles et philosophiques</b>	<b>623</b>
<b>Thème : Activités politiques</b>	<b>261</b>
<i>action politique locale</i>	100
<i>associations à caractère politique générale</i>	72
<i>action politique globale</i>	49
<i>soutien, financement de partis et de campagnes électorales</i>	32
<i>activités citoyennes européennes</i>	14
<b>Thème : Clubs, cercles de réflexion</b>	<b>222</b>
<i>clubs de réflexion</i>	88
<i>associations philanthropiques</i>	70
<i>organisation de conférences</i>	64
<i>amicales laïques</i>	7

<b>Secteur d'activité : Santé</b>	<b>658</b>
<b>Thème : Santé</b>	<b>658</b>
<i>organisation des professions médicales, organisation des professions paramédicales</i>	244
<i>recherche médicale</i>	204
<i>accompagnement, aide aux malades</i>	88
<i>associations de personnes malades ou anciens malades</i>	41
<i>financement de la recherche médicale</i>	33
<i>dispensaires, soins infirmiers, services paramédicaux, services de garde</i>	33
<i>éducation sanitaire, prévention générale</i>	30
<i>prévention de maladies, dépistage de maladies (autres que le sida)</i>	20
<i>hygiène diététique</i>	16
<i>hôpitaux psychiatriques, soins ambulatoires en santé mentale</i>	15
<i>dépistage, prévention du sida</i>	14
<i>médecine du travail</i>	14
<i>organisation de congrès médicaux</i>	13
<i>cliniques, centres médicaux, hôpitaux, sanatoriums, établissements de rééducation, maisons de convalescence</i>	13
<i>don de sang, don d'organe</i>	7
<i>services médicaux d'urgence</i>	7
<i>homéopathie, médecines douces</i>	5
<i>accueil, information pour contraception et avortement</i>	2
<i>gestion de matériel médical</i>	1
<i>centres de réadaptation</i>	0
<i>médecine animale, vétérinaire</i>	0

## Annexe 2 – Limites administratives des Hauts-de-Seine







# Regard sur la vie associative dans les Hauts-de-Seine

## **Conception-réalisation-rédaction**

Philippe NEVEU

avec la participation de

Nacime BENSALÉM

Paul LEONELLI

## **Directeur de la rédaction**

Christophe BERNARD

Responsable de la Mission d'observation et d'appui au contrôle

## **Directeur de la publication**

Pascal FLORENTIN

Directeur régional de la Jeunesse, des Sport et de la Cohésion Sociale d'Île-de-France

Ce dossier est téléchargeable sur le site [www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr)



### **Contacts :**

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Île-de-France  
Mission d'observation et d'appui au contrôle  
6/8 rue Eugène-Oudiné - CS 81360 - 75634 Paris cedex 13  
Tél. : 01 40 77 55 00 / DRJSCS75@drjscs.gouv.fr  
[www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr)







**DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE D'ÎLE-DE-FRANCE**

6-8 rue Eugène Oudiné – CS 81360 – 75634 Paris Cedex 13

01 40 77 55 00 – DRJSCS75@drjscs.gouv.fr

Document téléchargeable sur le site [www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr)

Date de parution : juin 2014